



# Bulletin municipal 2021



# Sommaire

**PLAN DE CUVAT** page 2

## **VIE MUNICIPALE**

Editorial du Maire	page 5
Conseil municipal	page 6
Commissions municipales	page 7
Délégués et CCAS	page 8
Etat-civil	page 9
Budget	page 10
Commissions	page 12
A la une !	page 20
CCAS	page 22
Bloc-notes	page 23
Nature au cœur	page 29
Commémorations	page 32

## **VIE ASSOCIATIVE**

Amicale Boules de Cuvat	page 33
Association des Parents d'Elèves	page 34
Chasseurs	page 37
Chorale Nuances	page 38
Comité des Fêtes	page 40
Cuv'à Patch	page 41
Cuvat Ciné Livres	page 42
Echecs Tarot Cuvat	page 43
Moti'voyages	page 44
Paroisse Saint Marc du Parmelan	page 45
Pleine Paluche	page 46
Souvenir Français	page 47
Les associations en 2021	page 48

## **DOSSIER**

Les élections départementales	page 49
Les élections européennes	page 51

**INFOS PRATIQUES** page 53

**TRIBUNE LIBRE** page 54

**La Maire et le Conseil municipal remercient vivement  
les annonceurs qui ont contribué à la publication du bulletin et  
les personnes qui ont participé à son élaboration.**

Directeur de la publication : Madame la Maire, 1 place de l'Eglise - 74350 CUVAT  
Téléphone : +33 4 50 46 86 69  
Courriel : [bienvenue@cuvat.fr](mailto:bienvenue@cuvat.fr)

Impression : Publishop - 28 bis av de la République - 74960 CRAN-GEVRIER



**VIE & VERANDA**  
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

## Véranda & Pergola Agrandissement

**SHOW ROOM**  
**ZONE DU GRAND EPAGNY**  
558 Route de Bellegarde  
74330 SILLINGY  
*Tel. 04.50.45.94.84*



**Bar • Restaurant**  
**Tabac • Dépôt de Pain • Loto**  
**Les Sapins**  
Ouvert  
7/7  
**Cuvat - Tél. 04 50 46 80 20**

# Editorial du Maire

Chères Cuvetines, chers Cuvetins,

Cette année 2020 s'est déroulée dans des conditions bien particulières.

La crise sanitaire fut éprouvante à plus d'un titre. Notre département, la Haute-Savoie a été particulièrement impacté. J'en appelle donc à votre plus grande vigilance.

Pour la sécurité sanitaire de tous, pour soulager de la charge de travail des soignants, pour faire preuve de solidarité avec toutes les personnes touchées de près ou de loin par le virus, je vous remercie de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires en vigueur.



Mes pensées vont vers les familles des victimes et vers les personnes touchées par le Coronavirus. J'aimerais également remercier les soignants qui se battent quotidiennement contre ce virus, ainsi que l'ensemble des services publics particulièrement mobilisés dans cette période : enseignants, forces de police et de gendarmerie, pompiers et administration.

Je vous invite à soutenir activement les commerces de proximité et plus particulièrement le bar-restaurant Les Sapins, seul commerce de notre commune.

Les services communaux sont toujours pleinement actifs. Le secrétariat de la mairie reste ouvert aux mêmes horaires mais sur rendez-vous afin de garantir la sécurité sanitaire de tous.

Le personnel périscolaire est extrêmement sollicité et s'adapte en continu pour nos enfants. Je les remercie vivement de leur engagement et leur dévouement au service de tous les Cuvetins.

C'est l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue à Madame Corinne DUPARC, nouvelle secrétaire de Mairie et Madame Virginie COURTIN, nouvelle responsable du service périscolaire, mais aussi à tous les nouveaux agents recrutés cette année.

Cette année encore, le CCAS est pleinement mobilisé dans cette crise et j'en profite pour en remercier tous les membres.

2020 a été aussi l'année des élections municipales avec pour la première fois deux listes comme un hommage à notre démocratie.

La nouvelle équipe municipale se veut représentative de toutes et tous et à votre écoute.

Elle est aujourd'hui en place, au travail, avec comme objectif de veiller au bon développement de notre beau village dans le respect de l'intérêt général.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité créer la nouvelle commission « Finances » afin d'élaborer le budget permettant de réaliser les choix stratégiques retenus par le conseil municipal suite au travail des commissions.

Le dialogue reste ma priorité et celle du conseil municipal.

Dans cette optique, une nouvelle formule de communication va être lancée, courant 2021, afin de vous informer régulièrement du travail réalisé par les commissions. Ce sera également l'occasion de mieux interagir avec vous.

Ce travail est dans la continuité de la volonté de multiplier les moyens d'échanges avec vous tous, comme cela est déjà le cas avec notre page Facebook et notre compte Instagram.

Je vous souhaite le meilleur pour cette année 2021 pour vous et pour vos proches. Prenez soin de vous.

Votre maire, Julie MONTCOUQUIOL

# Conseil municipal



Julie MONTCOUQUIOL  
Maire



Jacques JAMES  
1<sup>er</sup> Adjoint



Sandrine REBELLE  
2<sup>ème</sup> Adjointe



Maxime MICHEL  
3<sup>ème</sup> Adjoint



Nadia DERRIEN-MOLLIER



Jacques COESNON



Didier TERRIER



Roland DUQUEUX



Philippe CLERJON



Émilie LAVOREL



Claire DÉPIGNY-SOUVRAS



Jessica DA COSTA



Henri MASSON



François RIGNOT



Christelle COUFFI

# Commissions municipales

Madame la Maire, Julie **MONTCOUQUIOL**, est présidente de droit de toutes les Commissions

## COMMUNICATION

Vice-président : Jacques **JAMES**  
Jacques **COESNON**  
Emilie **LAVOREL**  
Maxime **MICHEL**  
N.A.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE, MOBILITÉS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vice-présidente : Claire **DÉPIGNY-SOUVRAS**  
Philippe **CLERJON**  
Christelle **COUFFI**  
Roland **DUQUEUX**  
Emilie **LAVOREL**

## FINANCES

Vice-président : Jacques **JAMES**  
Claire **DÉPIGNY-SOUVRAS**  
Henri **MASSON**  
Maxime **MICHEL**  
Sandrine **REBELLE**

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

### Commissaires titulaires

Philippe **CLERJON**  
Jacques **COESNON**  
Claire **DÉPIGNY-SOUVRAS**  
Roland **DUQUEUX**  
André **GENESTET**  
François **RIGNOT**

## SCOLARITÉ, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Vice-présidente : Sandrine **REBELLE**  
Jacques **COESNON**  
Jessica **DA COSTA**  
Claire **DÉPIGNY-SOUVRAS**  
Henri **MASSON**

## URBANISME, TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE

Vice-président : Jacques **JAMES**  
Jessica **DA COSTA**  
Roland **DUQUEUX**  
François **RIGNOT**  
Didier **TERRIER**

## VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Vice-président : Maxime **MICHEL**  
Jacques **COESNON**  
Nadia **DERRIEN-MOLLIER**  
Didier **TERRIER**  
N.A.

### Commissaires suppléants

Nadia **DERRIEN-MOLLIER**  
Jocelyne **DERUAZ**  
Jacques **JAMES**  
Emilie **LAVOREL**  
Henri **MASSON**  
Didier **METRAL**

## COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Philippe **CLERJON**  
Claire **DÉPIGNY-SOUVRAS**  
Nadia **DERRIEN-MOLLIER**  
François **RIGNOT**  
Christelle **COUFFI**

# Délégués, CCAS

## DÉLÉGUÉS COMMUNAUX

### Comité des Fêtes

Nadia DERRIEN-MOLLIER  
Maxime MICHEL

### Correspondant Défense

Henri MASSON

**ONAC-VG** (Office National des Anciens  
Combattants et Victimes de Guerre)

Henri MASSON

**SIESS** (Syndicat Intercommunal d'Électricité  
Et de Services de Seyssel)

Julie MONTCOUQUIOL (*titulaire*)  
Philippe CLERJON (*suppléant*)

### Conseil d'école

Sandrine REBELLE  
Julie MONTCOUQUIOL

### Lutte contre l'ambroisie

Emilie LAVOREL

### Référent Sécurité routière

Emilie LAVOREL

## REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

**CLECT** (Commission Locale d'Évaluation  
Des Charges Transférées)

Philippe CLERJON (*titulaire*)  
Julie MONTCOUQUIOL (*suppléant*)

### Commission « Mobilité »

François RIGNOT

### Commission « Scolaire »

Jessica DA COSTA

### Commission « Déchets »

Roland DUQUEUX

### Commission « Petite enfance »

Sandrine REBELLE

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

**Présidente** : Julie MONTCOUQUIOL

### Membres du conseil municipal :

Claire DÉPIGNY-SOUVRAS  
Nadia DERRIEN-MOLLIER  
Jacques COESNON  
Henri MASSON

### Membres nommés par le Maire :

Véronique BADONNEL  
Martine LACROIX  
Hervé BOUVET  
Éric LAVOREL

# État-civil 2019-2020



## 31 naissances dont

Ambre RAMIREZ	27 février 2019	Sacha RUDYK	28 octobre 2019
Marin FAVRE	23 mars 2019	Liam RUDYK	28 octobre 2019
Simon HURTEL	25 avril 2019	William BLONDEL	30 octobre 2019
Stella BERTIN	17 mai 2019	Charlie VULLIET	3 février 2020
Tamanaco RUSSO	10 juillet 2019	Odessa ZANGRILLI	7 février 2020
Jules LAVOREL	11 juillet 2019	Soline ROYER	20 février 2020
Charlie DUFFOUG	21 juillet 2019	Talya PROVENAZ RIVIERE	31 juillet 2020
Amandine GOMBOSO	22 août 2019	Flavian BERTHOIN BIANCHIN	6 août 2020
Mathilde BERGEOT	1 septembre 2019	Baptiste BUHL	23 septembre 2020
Maxime CHARPIN	22 septembre 2019	Ewan FALCO	12 octobre 2020
Lise CHAUDOYE	1 octobre 2019	Léonie FAVRE	12 octobre 2020
Malone WERRY	22 octobre 2019		

## 12 mariages dont



NABAT Pierre et RIGOUDY Gaëlle	9 février 2019
MOLLIER Pascal et DERRIEN Nadia	18 mai 2019
FIGUEROE Blaise et STEARN Danielle	22 juin 2019
TERRIER Xavier et SCHERPEREEL Laure	21 septembre 2019
BEDU Olivier et SAMSON Ludivine	29 février 2020
MOY Thibaut et ARDITO Emilie	13 mars 2020
ABDULRAHMAN Ahmed et CHIRILA Diana-Cosmina	22 août 2020

## 10 décès dont



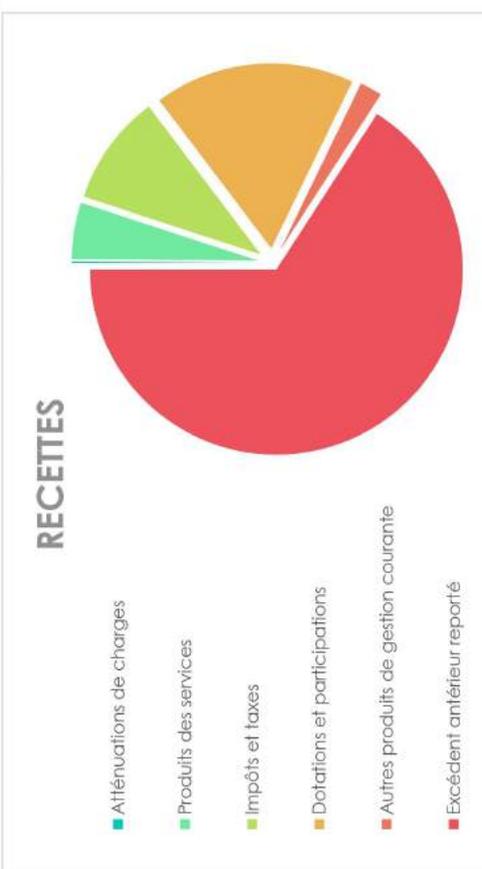
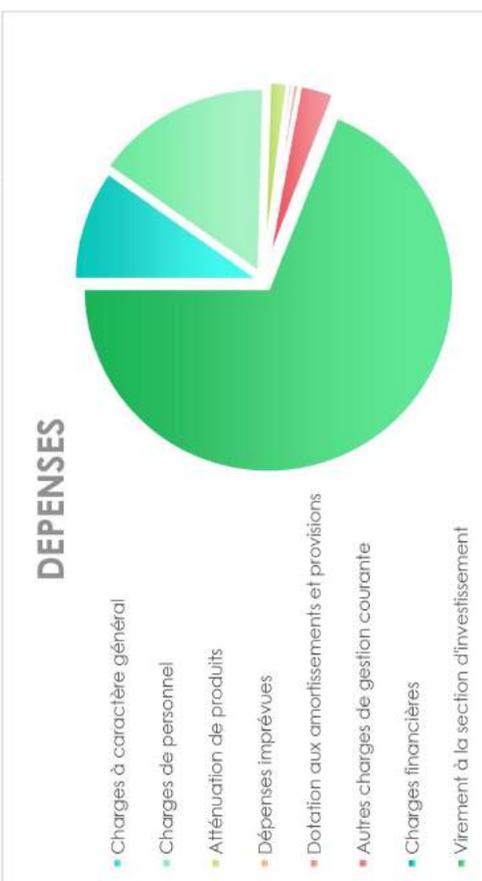
Christiane LAVOREL	26 février 2019
Paulette PERNET-MUGNIER	18 mars 2019
André SUBLET	31 octobre 2019
Jean-Claude BRISCHOUX	16 juin 2020
Irène FONTAINE née LUGAZ	11 octobre 2020
André BOUCHET	8 novembre 2020
Monique LAVOREL née VERGAIN	10 novembre 2020
Michèle PETAS née DURAND	19 novembre 2020
Jeanne CHAPPAZ née GERMAIN	24 novembre 2020

La communication de l'état-civil n'est possible qu'avec l'accord des intéressés ou de leur famille.

# Budget primitif 2020

## Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Description	Libellé	Description
Charges à caractère général	Énergie, repas cantine, déneigement, entretien bâtiments, voirie, honoraires, etc.	Atténuations de charges	Remboursement personnel et autres charges sociales, etc.
Charges de personnel	Charges de personnel titulaire et non titulaire, cotisations sociales, etc.	Produits des services	Recette périscolaire, concessions cimetière, coupes de bois, etc.
Atténuation de produits	Fonds de péréquations, etc.	Impôts et taxes	Taxes foncière et d'habitation, taxe sur l'électricité, etc.
Dépenses imprévues	Dépenses imprévues	Dotations et participations	Fonds frontaliers, dotations diverses, compensations diverses, etc.
Dotation aux amortissements et provisions	Dotation aux amortissements et provisions	Autres produits de gestion courante	Loyers appartements communaux, location salle, etc.
Autres charges de gestion courante	Indemnités des élus, cotisations sociales, CCAS, subventions, etc.	Excédent antérieur reporté	Excédent antérieur reporté
Charges financières	Intérêts des emprunts, amortissement travaux		
Virement à la section d'investissement	Virement à la section d'investissement		
Charges exceptionnelles	Autres charges exceptionnelles		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 592 556,55 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 592 556,55 €</b>

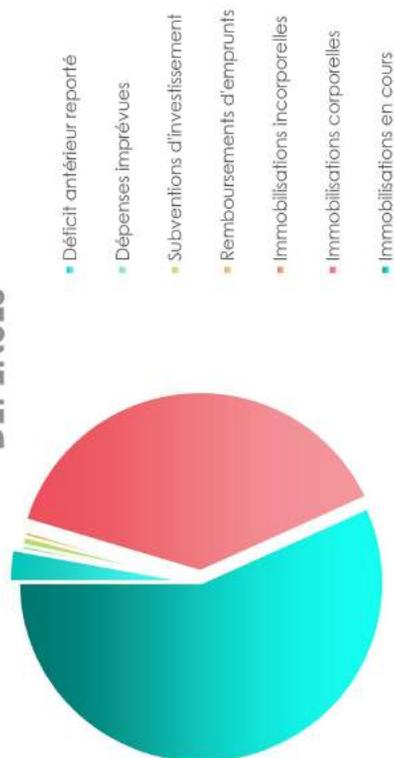


# Budget primitif 2020

## Section INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Description	Libellé	Description
Déficit antérieur reporté	Déficit antérieur reporté	Virement de la section de fonctionnement	Virement de la section de fonctionnement
Dépenses imprévues	Dépenses imprévues	Opérations d'ordre	Amortissement travaux SISS, frais documents d'urbanisme
Subventions d'investissement	Subventions d'investissement	Dotations fonds divers	FCVA, Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé
Remboursements d'emprunts	Remboursements d'emprunts	Subventions	Subventions État et département
Immobilisations incorporelles	Frais d'études, frais documentation urbanisme, numérisation, etc.		
Immobilisations corporelles	Réseaux de voirie et d'électrification, acquisitions terrains, achats divers, etc.		
Immobilisations en cours	Construction groupe périscolaire, travaux route des Voisins, etc.		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 154 389,27 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 154 389,27 €</b>

### DEPENSES



### RECETTES



# Commissions

## COMMUNICATION

La commission s'appuie sur différents médias :

- Le site internet [www.cuvat.org](http://www.cuvat.org)  
Sa mise à jour est régulière apportant les dernières informations qu'elles soient communales ou en provenance des associations.



Un conseil : abonnez-vous à la newsletter pour ne rater aucune nouvelle actualité : sur la page d'accueil du site, allez sur "Inscription à la newsletter" puis cliquez sur "s'abonner"

Vos avis et propositions sont les bienvenus à l'adresse suivante : [contact@cuvat.fr](mailto:contact@cuvat.fr)

- La page Facebook "Mairie de Cuvat"



- Le compte Instagram @\_cuvat\_



En 2021, une réflexion sera menée sur la politique de communication en termes d'amélioration des moyens actuels et la création de nouveaux supports.



**Bornes Informatique**

Mickaël Bafcop

---

07 81 47 87 00  
mbafcop@bornesinfo.com  
10 clos Bellevue - 74350 Menthonnex-en-Bornes

Dépannage - Conseil - Formation - Vente - Site web

# Commissions

## DÉVELOPPEMENT DURABLE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Cette nouvelle commission, transversale, amène beaucoup de sujets à aborder.

Le développement durable est un thème d'actualité et qui nous touche tous.

Nos axes de travail en cours :

- La **sécurité routière** est une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. C'est une problématique que rencontrent toutes les communes rurales qui ont vu leur population s'accroître fortement ces dernières années. En collaboration avec les instances compétentes (cellule sécurité routière du Département, notamment), nous souhaitons proposer des solutions pour :
  - ⇒ **La protection des piétons** en améliorant et réhabilitant certains chemins ruraux. Nous souhaitons permettre un accès plus sûr aux arrêts de bus, entre autres, et parvenir à un circuit de mobilité douce ;
  - ⇒ **La maîtrise et la quantification de la vitesse** sur certains axes, avec la remise en place d'un radar pédagogique au premier semestre 2021 ;
- La **gestion des déchets** est aussi une préoccupation de notre commission :
  - ⇒ Les déchets verts, pour lesquels une solution de proximité est à l'étude. Nous communiquerons, prochainement, à ce sujet.
  - ⇒ La sensibilisation, **l'incitation au tri**, mais aussi à la **réduction des déchets**, sont en cours de développement. Nous allons proposer un système de corbeilles de tri sélectif à côté du kiosque où les bouteilles en verre et les emballages en carton et plastique sont nombreux dans les corbeilles actuelles. Nous allons aussi mettre en place des cendriers : les mégots de cigarette, sous le kiosque et devant la salle des fêtes lors de manifestations, étant nombreux au sol.

### Un défi pour Cuvat

L'année 2020 marquera nos esprits. Les priorités se sont recentrées sur des choses essentielles.

Alors pour créer une synergie, des échanges, des liens nouveaux, pourquoi ne pas se lancer un défi pour 2021 ?

Nous avons choisi de participer au **challenge national** lancé par un collectif citoyen sur leur site internet ([www.cacomenceparnous.org](http://www.cacomenceparnous.org)) et leur page Facebook. Il s'agit du collectif « ça commence par nous », lancé en 2019.

Il propose dix défis mensuels, simples et ludiques, afin de réduire notre impact environnemental global.

Chaque famille suit et coche les défis réalisés sur la page Facebook de la Mairie.

Pas de pression pour réaliser les dix défis de chaque mois, si certains ne vous parlent pas, vous ne les faites pas ! Chaque action compte, il n'y a pas de petit geste.

**L'idée est vraiment de sensibiliser et d'informer tout en s'impliquant collectivement.**

Alors si ça commençait par vous ? Le challenge a commencé le 2 janvier 2021, rejoignez-nous !

Et si **2021** était l'année du changement d'habitudes ?

En partenariat avec le groupement citoyen  
Ça commence par nous

Votre commune souhaite vous proposer chaque mois  
**10 défis simples et progressifs**

afin de réduire l'impact que nous avons sur l'environnement  
et dynamiser notre économie locale.

Ce grand challenge national débutera  
**le 2 janvier 2021** et durera 1 an.

Vous aurez également la possibilité d'entrer en contact avec des groupes locaux  
et de valider vos défis via le site [www.cacomenceparnous.org](http://www.cacomenceparnous.org)  
afin de porter fièrement les couleurs de votre département !

Retrouvez nous sur Facebook !

[www.cacomenceparnous.org](http://www.cacomenceparnous.org)



### Avis à la population canine !

A titre expérimental, nous mettons à disposition des pochettes de 50 sacs. Informez vos maîtres et maîtresses qu'ils peuvent les retirer gracieusement en mairie.

# Commissions

## SCOLARITÉ, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Depuis le début de notre mandat, la commission scolarité, jeunesse et lien intergénérationnel a été surtout mobilisée sur des questions concernant le fonctionnement des services périscolaires de Cuvat.

En effet, cette rentrée 2020/2021 n'a pas été une rentrée comme une autre du fait de la crise sanitaire, avec pour conséquence une adaptation nécessaire des protocoles sanitaires à appliquer, au sein des services périscolaires, au fil des directives gouvernementales. Nous remercions vivement tout le personnel périscolaire pour leur contribution à la bonne mise en œuvre de ces protocoles ainsi que les familles pour les avoir scrupuleusement respectés.

L'équipe du périscolaire est constituée de 10 agents périscolaires (dont 2 ATSEM, Marie-Laure et Maëva) et une responsable (Virginie COURTIN).



# Commissions

## SCOLARITÉ, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

### La journée de votre enfant sur les temps périscolaires

#### Le matin, de 7h15 à 8h30

Environ 30 enfants fréquentent le périscolaire du matin.

Le périscolaire ouvre ses portes à 7h15 : accueil échelonné et activités calmes à la carte.

A 8h20, les enfants sont accompagnés par les agents périscolaires dans les classes.

#### Le midi, de 11h45 à 13h45

Environ 150 enfants sont accueillis au restaurant scolaire (deux salles sont prévues à cet effet).

Deux services sont mis en place :

- Un premier service à 11h45 pour les enfants de classe maternelle (un service à table est assuré) et pour trois classes élémentaires.
- Un deuxième service à 12h45 pour deux classes élémentaires

Pour les élèves en élémentaire, un système de self est mis en place depuis ce début d'année scolaire.

Pendant le temps de chaque service, les enfants, qui ne sont pas en salle de restauration, jouent à l'extérieur dans la cour de l'école ou lors des journées pluvieuses, dans la salle de motricité pour les maternelles.



Depuis la rentrée 2019-2020, la société 1001 Repas assure la fabrication et la livraison des repas. Les menus intègrent des produits de proximité ainsi que des produits bio. Comme l'impose la loi EGalim depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, un menu végétarien (« D'clic Vert® ») composé de céréales et de légumineuses, est proposé chaque semaine.

A la rentrée 2020, nous avons souhaité mettre en place la démarche Zero Gaspil® développée par 1001 Repas. Celle-ci est une démarche éducative et responsable visant à faire comprendre aux élèves qu'il est important de ne pas gâcher la nourriture qui leur est servie. Les enfants sont incités à manifester leur souhait quant à la quantité servie des plats proposés, en fonction de leur appétit. A la fin de chaque service, une pesée des aliments gaspillés est effectuée, afin de pouvoir

ajuster par la suite les commandes en fonction des préférences des enfants.

#### Le soir, de 16h30 à 18h45

Environ 90 enfants sont accueillis le soir.

Différentes activités sont proposées aux enfants, sous la responsabilité d'un agent du périscolaire : activités créatives, jeux de société ...

Les enfants peuvent également pratiquer des activités « libres » : travail scolaire, repos, dessin, jeux, lecture.

Depuis cette rentrée en septembre 2020, nous avons souhaité créer des liens étroits avec le personnel enseignant de l'école de Cuvat et des rencontres hebdomadaires ont été mise en place entre Mesdames Élodie CHESNEAU, directrice de l'école de Cuvat et Virginie COURTIN.

Durant cette année et les années à venir, il nous tient à cœur de favoriser un accueil de qualité, promouvoir l'autonomie de l'enfant et développer des relations de confiance avec les familles.



# Commissions

## SCOLARITÉ, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

### Réhabilitation et agrandissement du bâtiment scolaire et création d'une cantine et d'une garderie

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la Commune de Cuvat se sont associées au sein d'un groupement de commandes dans le cadre du projet de réhabilitation et d'agrandissement de l'école et la création d'une cantine scolaire et garderie. A l'issue du concours d'architecte, le jury a retenu le projet proposé par l'atelier Catherine **BOIDEVAIX**.

L'école primaire de Cuvat accueille actuellement 218 élèves (84 maternelles et 134 élémentaires) et comporte 8 salles de classe, dont deux préfabriqués installés provisoirement dans la cour de l'école respectivement en 2015, puis en 2017. Pour rappel, le bâtiment type « Jules Ferry » avait été agrandi au début des années 90 et une partie des combles réaménagée en 2005.

Ce nouveau projet permettra à terme d'accueillir 9 classes. 3 nouvelles salles de classe de 60 m<sup>2</sup> avec atelier attenant seront construites dans le prolongement de l'école, côté cour d'école, derrière le bâtiment, avec tous ses locaux annexes : sanitaires, salle informatique/BCD, préau, salle de réunion... Les anciens locaux seront quant à eux réhabilités avec par exemple l'élargissement d'un escalier intérieur pour assurer la sécurité des enfants, la création de sanitaires, de rangements, d'une salle de sieste, d'un bureau atsem et d'un atelier à l'étage. Ces travaux seront financés par la CCPC en charge des affaires scolaires pour un montant de travaux d'environ 1 900 000 €HT.

Toujours dans le prolongement des 3 nouvelles salles de classe, une cantine, avec une salle à manger d'une surface de 154 m<sup>2</sup> et des locaux périscolaires, avec une salle d'activités de 121 m<sup>2</sup>, une salle de temps calme de 30m<sup>2</sup> et des locaux annexes (sanitaires, bureau administratif..) vont être créés pour un montant de travaux d'environ 1 100 000 €HT, financés par la commune de Cuvat en charge du périscolaire.

Au montant total des travaux, il faut ajouter les coûts de maîtrise d'œuvre et les études pour un total d'environ 400 000 € HT.

La crise sanitaire liée au Covid et le report des élections communautaires ont modifié le calendrier initial.

Le projet se poursuit et les deux préfabriqués seront déplacés pendant les vacances de février 2021 à l'entrée de l'école, afin de laisser place au chantier qui pourra alors débuter.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.



# Commissions

## URBANISME, TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE

### Urbanisme



En 2019, ont été déposés :

- 38 certificats d'urbanisme d'information ;
- 37 déclarations préalables : 33 sans opposition, 2 classées sans suite et 2 abandonnées ;
- 17 permis de construire : 14 avis favorables et 3 rejetés ;
- 14 permis de construire modificatifs : 12 avis favorables, 1 rejeté et 1 classé sans suite;
- 2 autorisations de travaux avec avis favorables.

En 2020, ont été déposés, au 22 décembre

- 38 certificats d'urbanisme d'information ;
- 1 certificat opérationnel ;
- 65 déclarations préalables : 53 sans opposition, 3 classées sans suite et 9 en cours d'instruction ;
- 17 permis de construire : 9 avis favorables, 1 classé sans suite, 3 rejetés et 4 en cours d'instruction ;
- 8 permis de construire modificatifs : 6 avis favorables, 1 classé sans suite et 1 en cours d'instruction.

### Travaux

- Réhabilitation de la route des Voisins :  
Pour mémoire, l'objectif était la rénovation de la chaussée avec la création d'un trottoir créant une voirie partagée. Étaient également prévus : le changement de la conduite d'alimentation en eau potable, la gestion des eaux pluviales et des eaux usées et l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms.  
Suite à la période confinement du printemps, les travaux n'ont pu démarrer que mi-juin ;



- Consultation d'entreprises en vue de travaux au printemps prochain : :
  - ⇒ Réfection des peintures de la voirie ;
  - ⇒ Remise en état du bas-côté de la route des Caves entre le chemin des Trembles et celui des Éplatiers et réalisation d'un trottoir de l'autre côté de la route ;
- Relance du projet de réhabilitation de la route de Promery.

# Commissions

## URBANISME, TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE

Le département est intervenu pour deux opérations :

- Réfection d'une partie de l'enrobé de la route de Ferrières ;
- Création d'une cunette route de Ferrières afin de canaliser les eaux pluviales et éviter l'écoulement sur la chaussée.



### Fibre optique

Les raccordements à la fibre optique sont possibles depuis début novembre. Le site de Covage vous permet de vérifier votre éligibilité et de connaître les opérateurs disponibles

### Sécurité

Installation d'un défibrillateur à l'entrée de la salle polyvalente et, suite au don d'un Cuvetin, d'un autre à la bibliothèque ;



### Gestion du patrimoine

- Consultation d'entreprises en vue de la rénovation des ouvertures (portes et fenêtres) de la salle polyvalente.

**ECOTHERM** Vos Fenêtres

FENÊTRES  
PORTES D'EXTÉRIEUR &  
D'INTÉRIEUR  
VOLETS ROULANTS & BATTANTS  
PORTES DE GARAGE

ALLONZIER-LA-CAILLE  
ZA (face Glaces des Alpes)  
**04 50 46 87 20**

Découvrez  
tous nos produits sur  
**ecothermweb.fr**

# Commissions

## VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

### Salle polyvalente

La commission a proposé une évolution des tarifs de la salle polyvalente, approuvée en conseil municipal.

Cette augmentation a été faite dans l'optique de valoriser le patrimoine communal que représente cette salle, grande et bien équipée. Les tarifs sont en cohérence avec les pratiques des autres communes du territoire. Cette hausse va permettre également de dégager un budget supplémentaire pour la commune, notamment, pour les associations.

Et bonne nouvelle, le nombre de réservations est déjà élevé pour 2021.

Les nouveaux tarifs conservent un prix préférentiel pour les habitants de Cuvat comme cela a toujours été le cas. Les conditions sont inchangées pour les associations. L'ensemble des tarifs et conditions sont disponibles sur le site de la commune :

<https://www.cuvat.org/vie-pratique/salle-polyvalente/>

La gestion de la salle a été mouvementée cette année du fait du contexte sanitaire. Entre, l'obligation d'annuler des réservations faute d'autorisation à pouvoir louer la salle, et difficultés à maintenir les activités des associations. En effet, les différentes mesures entourant la lutte contre la COVID-19 ont entraîné des arrêts d'activités pour cause de salle fermée, ou d'impossibilité de respecter l'ensemble des mesures sanitaires.

Gageons que 2021 soit placée sous de meilleurs auspices !

Enfin, il est prévu un changement de menuiseries et de rideaux au sein de la salle afin de répondre, notamment, à la mise aux normes de sécurité.

### Nouvelle installation d'activité sportive

Plusieurs jeunes Cuvetins ont émis le souhait auprès de l'équipe précédente de disposer d'un « skate-park ». La commission a pris la suite sur ce projet.

Il apparaît qu'une installation de « skate-park » ne s'adresse pas à suffisamment d'utilisateurs. La commission s'oriente vers une piste, en asphalte, de « pumtrack » qui permet de toucher les enfants, les adolescents et les adultes ainsi que tous types de pratiquants (vélo, skate, trottinette, ou encore roller), débutants comme expérimentés.



Le terrain disponible sur la commune pour implanter des activités comme le « skate-park » ou le « pumtrack » étant limité, il fallait trouver une solution accessible à toutes et tous.

Le chiffrage du projet est en cours, tout comme une consultation de plusieurs prestataires potentiels. La commission a également pris nombre de renseignements auprès de communes ayant installées ce type d'activité afin d'avoir un retour d'expérience. La commune communiquera sur ce projet au fil des avancées.

### Réfection des installations existantes

En parallèle de l'implantation de la piste de « pumtrack », il est prévu de rénover les installations existantes.

L'aire de jeux pour enfants sera modernisée permettant également de toucher toutes les tranches d'âge à laquelle elle s'adresse. Enfin, l'agorespace sera lui aussi concerné.

# A la une !

En ce mois de janvier, Madame Christiane BOURIEL, secrétaire de mairie, va prendre sa retraite.

C'est l'occasion, par ces quelques lignes, de rendre hommage à la carrière qu'elle a menée depuis 32 ans dans notre belle commune.

Dans chaque collectivité, à chaque maire, elle a apporté ses compétences et son soutien.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai travaillé avec toi pendant ces quelques mois.

Je voudrais saluer ton grand professionnalisme et la véritable partenaire que tu as été pour chaque élu et pour moi en particulier.

En souhaitant que cette retraite te permette de mener à bien tous les projets qui te tiennent à cœur, mes meilleurs vœux t'accompagnent pour cette nouvelle vie.

Cette page t'est dédiée et je laisse la parole à mes prédécesseurs.

Julie MONTCOUQUIOL



« Après tant d'années passées à Cuvat, Christiane va nous manquer et manquera à la Mairie pour ses qualités professionnelles, sa mémoire et sa grande connaissance des dossiers de la commune, ce village rural qu'elle a vu se transformer tout au long de sa carrière.

Alors que j'étais 1<sup>er</sup> adjoint, j'ai eu l'occasion de la côtoyer dès son arrivée à Cuvat en 1989. Puis, devenu Maire, je l'ai beaucoup appréciée comme secrétaire. Discrète et à l'écoute, on pouvait parler librement des problèmes rencontrés au quotidien dans une mairie. Ponctuelle, toujours loyale avec l'élu en fonction, elle savait bien rester à sa place, face aux administrés.

Pour ma part, j'aurai toujours plaisir à la rencontrer afin de parler un peu de l'histoire de Cuvat que nous avons vécue ensemble.

Je lui souhaite une heureuse et longue retraite bien méritée et surtout une bonne santé pour profiter pleinement de ce nouveau créneau de vie. »

Robert LAVOREL, Maire de 1992 à 2008

Christiane,

Je suis très heureux que Mme Le Maire m'associe à ton départ en retraite.

Pendant 19 ans et plus particulièrement les 6 dernières années j'ai pu apprécier tes qualités professionnelles et tes compétences que tu as mises aussi bien au service de la population que des élus. Je voulais t'en remercier et te dire que tu as été un agent précieux pour moi.

Je te souhaite de passer une excellente et très longue retraite et on aura sûrement l'occasion de se revoir.

Denis DONARD, Maire de 2008 à 2014

# A la une !

« C'est une figure de la commune qui nous quittera le 13 janvier prochain. En effet, après 32 ans de bons et loyaux services à la mairie de CUVAT, Christiane BOURIEL prendra une retraite bien méritée.

Pendant toutes ces années, ce petit bout de femme au caractère bien trempé aura dirigé le secrétariat de la mairie de main de maître.

Organisée, très consciencieuse, connaissant parfaitement tous les dossiers, performante dans tous les domaines (état-civil, urbanisme, comptabilité, travaux...), dotée d'une mémoire et d'un sens de l'anticipation hors normes, elle était une assistante particulièrement précieuse pour le maire.

Ses qualités humaines, sa disponibilité, sa gentillesse et son sens du service étaient appréciés, non seulement des élus, mais aussi des Cuvetins.

Plus qu'une assistante, elle était devenue pour moi une véritable collaboratrice et maintenant une amie.

Christiane, je m'adresse présentement à toi : Une page se tourne qui te laissera certainement des bons et des moins bons souvenirs. Il ne faut pas voir la retraite comme une fin en soi mais comme le commencement d'une nouvelle vie.

Agatha Christie écrivait d'ailleurs :

*« Il est dans les affaires de ce monde, un flux qui, pris à l'instant propice, nous conduit à la fortune. Si on le laisse échapper, tout le voyage de la vie ne saurait être que vanités et misères. Nous voguons à présent sur une mer semblable : Il nous faut saisir le flot quand il nous est favorable ou perdre notre vaisseau... ».*

Je te souhaite de tout cœur de bien saisir le nouveau flot qui se présente afin qu'il t'apporte quantité de bonnes choses et tout le bonheur possible pour les années qui viennent. »

Dominique BATONNET, Maire de 2014 à 2020



# C.C.A.S.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Communal, comme son nom l'indique, le CCAS est le relai, auprès des habitants, des organisations sociales du pays : ADMR (Aide à Domicile), APA (Aide aux Personnes âgées), aides diverses (logement par exemple).

Le CCAS, sous la présidence de Madame la Maire, Julie MONTCOUQUIOL, rassemble des bénévoles : Martine LA-CROIX, Véronique BADONNEL, Hervé BOUVET et Éric LAVOREL et des membres du Conseil Municipal : Nadia DERRIEN MOLLIÉ, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Jacques COESNON et Henri MASSON. Ces personnes œuvrent pour le lien social auprès des habitants.

Les moyens financiers de votre CCAS sont à l'image de ceux d'une petite commune. Le CCAS apporte surtout une présence et un soutien moral à nos aînés, mais aussi, une aide aux plus jeunes, victimes de difficultés passagères. N'hésitez pas à nous contacter par le biais de la mairie.



Le CCAS organise le repas des seniors.

Pour cause de veille sanitaire, cette manifestation n'a pas pu être réalisée cette année. Nous avons souhaité conserver cette tradition en livrant des menus à domicile. L'Auberge du Pelloux, que nous remercions une nouvelle fois pour sa collaboration, avait concocté un agréable repas, avec le choix entre une formule avec de la viande ou une autre avec du poisson. Vous avez été nombreux à répondre présent : nous avons livré 64 foyers, représentant 110 repas au total. Il manquait bien sur le plaisir de la rencontre. Il sera, nous l'espérons tous, bien présent lors du repas de 2021 !



Les traditionnels paniers de Noël, 33 cette année, pour nos aînés qui ont quatre-vingts ans et plus, ont été distribués avant les fêtes de fin d'année. Garnis de produits locaux, ils ont été composés par l'ESAT la Ferme de Chosal que nous remercions également.

Le CCAS se préoccupe aussi du lien intergénérationnel qui est déjà très présent dans notre commune rurale. Nous sommes à l'écoute de toute proposition pour participer à son amélioration.

Le CCAS se propose aussi de contacter les personnes à mobilité réduite ou sans famille proche pour prendre des nouvelles et apporter un soutien logistique très utile surtout en ces périodes de confinement.

En cette période exceptionnelle de crise sanitaire, nous avons distribué à tous les habitants un flyer de sensibilisation au virus, en rappelant aux personnes à risque de forme grave de COVID et /ou isolées de s'inscrire en mairie afin d'être contactées régulièrement.

Le CCAS est à votre écoute. Sollicitez-nous !

# Bloc-notes

Après une année 2020 très difficile, la crise sanitaire risque de durer encore quelques mois. Par conséquent, nous vous invitons à la plus grande prudence !



Télécharger l'application



**INFORMATION CORONAVIRUS** **COVID-19**

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- 

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- 

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- 

Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- 

Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- 

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- 

Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- 

Éviter de se toucher le visage
- 

Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- 

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- 

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

W-0333-001-2003 - 14 octobre 2020

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000 (appel gratuit)

# Bloc-notes

## MONOXYDE DE CARBONE

**Première cause de mortalité  
par gaz toxique en France**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

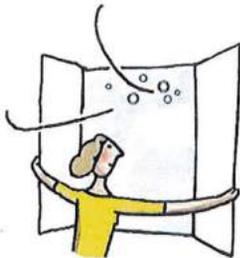
- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



### Les bons gestes pour éviter les intoxications



- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

### Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



### En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,  
évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen),  
le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

**Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis  
d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.**



# Bloc-notes

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

*“Nous constatons depuis quelques temps que les habitants de notre commune sont de plus en plus attentifs à la sécurité. Nous avons, à de nombreuses reprises, été interpellés concernant les excès de vitesse, la largeur des routes, l'état des revêtements, les haies trop hautes, les carrefours dangereux, les véhicules stationnés sur la voie publique, etc... mais notre perception est souvent contradictoire si nous nous plaçons en tant que riverain immédiat de la voie ou en tant qu'automobiliste « toujours pressé » pour se déplacer.”*



Ce texte a été écrit il y a 15 ans dans ce même bulletin municipal. Et pourtant, nous aurions pu l'écrire mot pour mot aujourd'hui car en effet, la sécurité routière est encore et toujours l'une des préoccupations majeures des cuvetins.

Il soulève un point important : nous sommes tous effrayés de voir la vitesse à laquelle "les gens" roulent dans notre rue, mais avez-vous déjà vu votre voisin, celui-là même qui se plaint de la vitesse des autres, rouler lui-même trop vite ?

Et vous ?

Etes-vous prudent dans toutes les rues de la commune, surtout celles que vous empruntez régulièrement ?

Rouler vite, oui mais pourquoi ? Pour gagner du temps ? Toutes les études montrent que cela ne permet de gagner que quelques minutes, au mieux. Par contre, elles montrent aussi que les réflexes diminuent, la fatigue (surtout oculaire) et le stress augmentent, les distances de freinage aussi. Sans parler du risque d'accident. Ni des riverains qui ont peur pour leurs enfants et leurs animaux de compagnie. Tout cela pour arriver à destination 2 ou 3 minutes plus tôt...

Est-ce que ça en vaut vraiment la peine ?

Les panneaux de signalisation routière, les dos d'âne, les chicanes, les « zones 30 », etc... ont fleuri dans tout le village et pourtant la vitesse et les imprudences vous interpellent toujours autant. Nous allons travailler avec plusieurs partenaires dont l'Association de Prévention Routière pour réfléchir à d'autres solutions.

Mais elles ne fonctionneront que si tous, nous pensons à tout cela quand nous sommes au volant, avant "d'appuyer sur le champignon".



# Bloc-notes

## BON VOISINAGE

Afin que les relations avec vos voisins se passent le mieux possible, et pour améliorer la vie de tous sur la commune, deux axes sont à privilégier, mais la liste n'est pas exhaustive:

### Les bruits de voisinage

Des bruits de tondeuse et autres se font encore trop entendre en dehors des horaires autorisés. Ainsi, rappelez-vous que les horaires pour les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés avec des appareils ou des outils bruyants sont réglementés par arrêté municipal :



- Du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Par conséquent, le dimanche et les jours fériés, c'est interdit TOUTE LA JOURNÉE !

### Les chiens : divagations et aboiements

Nos amis les chiens sont, bien entendu, les bienvenus sur la commune. Cependant, beaucoup de chiens sont signalés se promenant, longuement, sans être tenus en laisse, voire même qui vont où bon leur semble à toute heure de la journée.

Cette divagation pose plusieurs problèmes, à commencer par leurs besoins qu'ils font là aussi où bon leur semble, sans parler des frayeurs que cela peut causer aux automobilistes, aux cyclistes et aux piétons.

Vous avez, en outre, été nombreux à voir chez vous votre animal de compagnie ou votre enfant embêté par un de ces chiens errants.

Si vous avez un chien, vous en êtes responsable, ainsi que des accidents qu'il pourrait créer. Vous êtes aussi tenus de ramasser les déjections qu'il laisserait sur la voie publique, sur un trottoir, sur les espaces publics en général, y compris les champs (elles peuvent avoir des conséquences graves voire mortelles sur la santé des vaches). Elles ne sont tolérées que dans les caniveaux.

Enfin, les aboiements peuvent aussi constituer une nuisance considérable. Merci à tous les propriétaires de chiens de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité de vos voisins.

Si tout le monde joue le jeu, la vie à Cuvat n'en sera que plus agréable pour tous!

**Entre voisins, moins on s'entend, mieux on s'entend !**

# Bloc-notes

## MAISON TRANSFRONTIÈRE DE JUSTICE ET DU DROIT

Ouverte à tous, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit est un lieu d'information, de conciliation et de prévention.

La Maison transfrontière de Justice et du Droit vous répond et vous oriente, concernant de nombreuses questions juridiques françaises et suisses :

- Comment engager une procédure pour mon divorce ?
- A qui poser mes questions sur le droit du travail suisse ?
- Comment faire un testament, une donation ?
- Puis-je exiger que mon voisin coupe sa haie ?
- ...

Toutes les informations sur vos droits, de l'aide aux victimes, conciliation...

CE SERVICE EST GRATUIT, CONFIDENTIEL ET ANONYME.



- Allo service public : **3939**
- Violences femmes info : **3919**
- Enfance en danger : **119**
- Services de police : **17** (en Suisse 117)
- Numéro européen des urgences : **112**
- [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)
- [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)
- [www.admin.ch](http://www.admin.ch)

### ACCÈS

**Pour venir en bus**

**Ligne D :**

- arrêt Hutins en venant de St-Julien, Valleiry, Viry
- arrêt P+R Perly en venant de Genève

**Ligne T72 Annecy-Genève:**

- arrêt P+R Perly

### HORAIRES D'OUVERTURE

- du lundi au jeudi : 9h00-12h30 et 13h30-17h00
- vendredi : 9h00-12h30

### COORDONNÉES

26 avenue de Genève, Le Gallien B, Saint-Julien-en-Genevois  
tél. : +33(0)4 50 74 86 86 | courriel : [mtjd@cc-genevois.fr](mailto:mtjd@cc-genevois.fr)  
[www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr) (rubrique vie pratique et services | vos droits)

2019 - Réalisation : CCG - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÊNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES  
• JONZIER-ÉPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GÉNEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS

# Bloc-notes

**DÉPISTAGE  
DESCANCERS**  
Centre de coordination  
**Auvergne-Rhône-Alpes**



Centre régional de coordination du  
**DÉPISTAGE DES CANCERS**  
Site de la HAUTE-SAVOIE

**Et si pour mars bleu, je m'intéressais au dépistage du cancer colorectal ?**

**Le dépistage des cancers est organisé par le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers – Site de la Haute-Savoie (CRCDC 74).**

Les missions principales du CRCDC sont d'organiser et de promouvoir le dépistage des **cancers du sein, du colon et du col de l'utérus**, pour toutes personnes de plus de 50 ans pour les cancers du sein et du colon, et de plus de 25 ans pour celui du col de l'utérus.

Le dépistage organisé est financé par l'assurance maladie et l'ARS, et également dans notre département par le Conseil Départemental

Malgré les invitations au dépistage envoyées systématiquement aux hommes et femmes ayant l'âge concerné, **les taux de participation restent encore faibles, notamment pour le cancer colorectal**. En France le recours à ce dépistage pour la période 2018-2019 n'est que de 30.5 %. Si la participation est meilleure dans notre département (32.1 %), il est bien dommage que les Hauts Savoyards ne profitent pas plus de cette chance de rester en bonne santé car ce test de dépistage peut vraiment leur sauver la vie.

En 2018, en France, encore 17 000 personnes sont décédées d'un cancer du côlon-rectum. Peu de gens le savent, **mais il y a plus de morts par cancer colorectal que par accident de la route chaque année en France !** Pourtant, s'il est détecté tôt, c'est un cancer qui se guérit dans **9 cas sur 10**.

Tout est mis en place pour que ce dépistage soit facile et accessible à tous les **hommes et les femmes** âgés de **50 à 74 ans** : il est **gratuit et efficace**, et est à **faire chez soi, après invitation tous les 2 ans**. (Attention, il s'agit d'un test de recherche dans les selles et non d'une coloscopie comme on le pense parfois).

N'oubliez pas, le mois de mars est le mois de promotion du dépistage du cancer colorectal ! Parlez-en autour de vous et participez aux différentes actions prévues à cette occasion sur le département

Pour plus d'informations, consultez notre site internet <https://www.depistagecanceraura.fr/>, et pour toutes les actualités, abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/Octoberose74>

# Bloc-notes

## RECENSEMENT DES RÉSIDENTS DE NATIONALITÉ SUISSE ET DOUBLE NATIONAUX

Au titre de la compensation financière genevoise, le Canton de Genève verse, annuellement, aux départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

Le Conseil départemental reverse une partie de ces fonds aux communes ayant des travailleurs frontaliers et des résidents suisses et double nationaux.

Nous invitons les résidents de nationalité suisse et double nationaux à se rendre en Mairie pour se faire recenser.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année.

Informations à communiquer et documents à présenter :

- Vos nom et prénom ;
- Votre date de naissance ;
- Le nom et l'adresse de votre employeur ;
- Pour les résidents de nationalité suisse, une copie recto verso du passeport ou de la carte d'identité nationale.



## ASSISTANTES MATERNELLES

Vous trouverez la liste des assistantes maternelles agréées en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.cuvat.org/vie-pratique/services-publics/assistantes-maternelles/>

## BABY-SITTING

Afin d'offrir une information actualisée aux parents en recherche de baby-sitters, nous invitons, à se faire connaître en mairie, tous les jeunes souhaitant :

- Proposer leurs services ;
- Se désinscrire.

La liste est disponible sur le site internet à l'adresse

<http://cuvat.org/vie-pratique/services-publics/baby-sitting/> .

**Rappel** : l'âge légal est de 16 ans.

Les informations à fournir sont : nom, prénom, année de naissance, n° de téléphone, adresse postale. Vous pouvez les adresser :

- Soit par courrier à Mairie, 1 place de l'Eglise, 74350 CUVAT ;
- Soit par courrier électronique à [bienvenue@cuvat.fr](mailto:bienvenue@cuvat.fr)



Nous vous remercions pour votre compréhension.

# Nature au cœur

## DE NOUVELLES PLANTATIONS

Cet automne, plusieurs arbres sont venus agrémenter le chef-lieu, le long de la promenade bordant l'étang, près de l'agorespace et des jeux pour enfant :

- Magnolia « String of Pearls » ;
- Magnolia « Cecile Nice » ;
- Magnolia « Raspberry Ice » ;
- Magnolia « Coral Lake » ;
- Magnolia « Cristal Tulip » » ;
- Tilia Platyphyllos « Zelzate » ;
- Acer Pectinatum « Sirène »



*Magnolia « Cecile Nice »*



*Magnolia « Coral Lake »*



- Acer Negundo « Winter Lightring » ;
- Prunus Serrulata « Ito Kukuri » ;
- Prunus « Incisa » ;
- Malus « Canada Pink » ;
- Parrotia Persica « Vanessa » ;
- Parrotia Persica « Felicie » ;
- Nyssa Sylvatica « Wisley Bonfire ».

Venez découvrir chaque variété grâce aux panneaux d'identification mis en place par notre agent communal, M Pierre GRUFFY.

Nous vous invitons à respecter et protéger ce qui est notre patrimoine !

## PARC DES JARDINS DE HAUTE-SAVOIE À LA BALME DE SILLINGY



Depuis la création en 2019, Cuvat est présente sur une parcelle de 31m<sup>2</sup>.

Cela nécessite quelques actions d'entretien au cours de l'année pour lesquelles, nous cherchons des bénévoles ayant un peu de temps à nous offrir.

Pour tout renseignement, adressez-nous un message à :

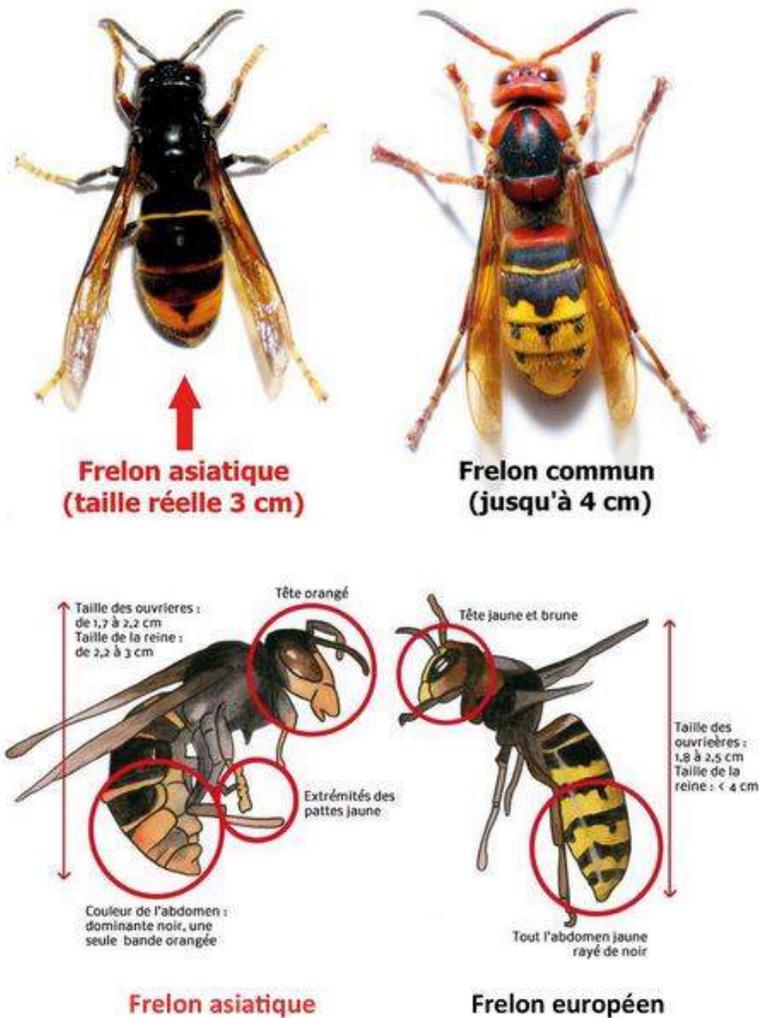
[bienvenue@cuvat.fr](mailto:bienvenue@cuvat.fr)

ou prenez un rendez-vous en téléphonant au 04 50 46 86 69.

# Nature au cœur

## PRÉSENCE DU FRELON ASIATIQUE SUR NOTRE COMMUNE

La présence de frelons a été signalée sur notre commune.  
Tout d'abord, comment différencier le frelon asiatique du frelon européen ?



Actuellement en cette période d'automne, nous sommes à la recherche de nids dans les arbres sur notre commune et les environs. Ces gros nids sont souvent perchés assez haut, mais on peut les retrouver également dans du bâti (grange, garage...). Ils ne peuvent être détruits que par des désinsecticides agréés.

Si vous avez des observations, des signalements, nous vous remercions de le faire :

- sur la plateforme internet Signalez le frelon asiatique en Auvergne-Rhône-Alpes [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)
- et de prévenir également votre mairie par courriel : [bienvenue@cuvat.fr](mailto:bienvenue@cuvat.fr) ou au 04 50 46 86 69.

Marie-Claire GRUFFY, référente Frelon.

# Nature au cœur

## L'AMBROISIE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

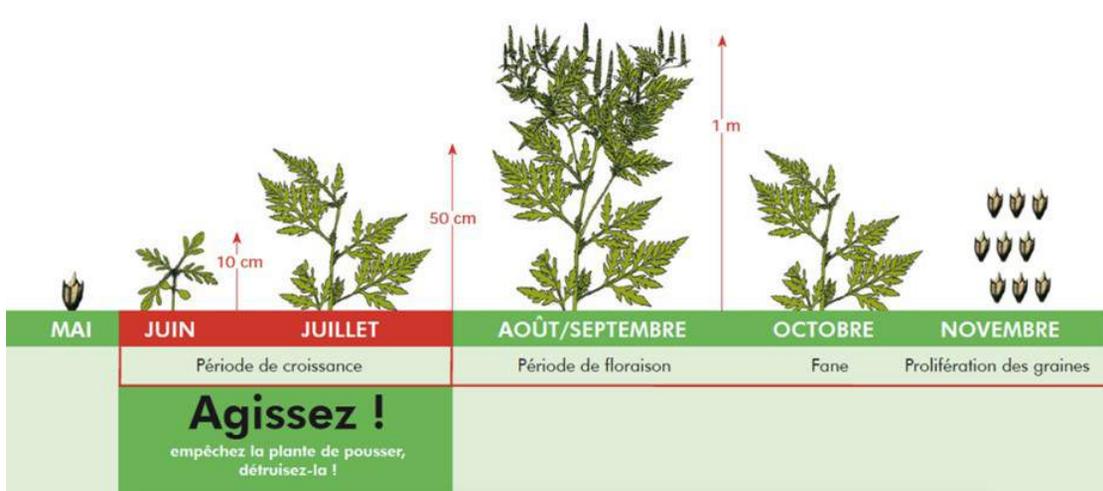
L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante exotique envahissante présentant un risque pour la santé. Elle provoque des nuisances considérables sur la santé publique (réactions allergiques pouvant être très graves), sur l'agriculture (perte de rendement) et sur l'environnement (perte significative de biodiversité et impact sur les abeilles).

### Comment la reconnaître ?

Elle mesure de 15cm à 1m. La tige est velue et légèrement rougeâtre, la feuille est profondément découpée avec le même vert sur les deux faces, et n'a pas d'odeur quand on la froisse. Si vous n'êtes pas sûrs, une application de reconnaissance comme PlantNet peut vous confirmer s'il s'agit bien d'ambrosie.

### Quand peut-on la voir ?

Au printemps (avril/mai), elle sort de terre. Puis en juin/juillet elle croît très rapidement. En août elle fleurit et commence à émettre du pollen. L'émission du pollen se poursuit jusqu'en octobre avec un pic en septembre. Puis jusqu'en novembre les fleurs fanent et donnent des semences qui se ressemblent :



### Où pousse-t-elle ?

Les milieux favorables sont les chantiers, les prairies, les terrains vagues, les bas-côtés des routes et les terrains agricoles, au sein même des cultures de maïs et soja par exemple.

### Et Cuvat dans tout ça ?

Auvergne Rhône Alpes est la région française la plus envahie. Cette année à Cuvat de l'ambrosie a été observée et arrachée à 2 endroits différents: chemin des Combes et chemin de Lacuma.

### Que faire ?

Signalez à la mairie la présence d'ambrosie, et surtout éliminez-la en l'arrachant sans attendre. Si elle se trouve sur un terrain qui ne vous appartient pas, la mairie et la référente Ambrosie feront le nécessaire.

Pour toute information complémentaire, le site [stopambrosie.com](http://stopambrosie.com) est très complet.

Emilie LAVOREL, référente Ambrosie

# Commémorations

Comme tous les ans, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont eu lieu place de l'Eglise.

Mais cette année, en raison de la pandémie, elles se sont déroulées sous format réduit, sans public, et dans le strict respect du protocole sanitaire.

Ces deux journées sont celles de l'hommage rendu aux Morts pour la France lors des deux guerres mondiales. Leurs commémorations sont essentielles.

Des millions d'hommes se sont battus pour notre pays mais aussi pour nos valeurs.

« Liberté, Égalité, Fraternité », la devise inscrite, aujourd'hui, au fronton de notre mairie :

Trois mots qui sont la mémoire d'un peuple.

Valeurs partagées, hier, par le Maquis des Glières dans sa devise : « Vivre libre ou mourir ».

Ces deux dates sont également des symboles de paix : une paix qui règne depuis 75 ans entre l'Allemagne et la France, une paix qui permet de construire l'avenir, une paix qui a rendu possible la construction européenne, une paix qui nous rassemble aujourd'hui.

Votre maire, Julie MONTCOUQUIOL

## 8 Mai



Crédit photo : Serge BOCQUET

## 11 Novembre



Crédit photo : Serge BOCQUET

# Vie associative

## AMICALE BOULES DE CUVAT

L'année 2020 n'a pas été propice aux jeux de boules...

Regarder la pétanque sur la "chaine 21" ne nous suffit pas, vivement que ce "satané virus" nous laisse reprendre : les mercredis et samedis après-midi, nos rencontres sur le terrain du village.

Nos concours avec l'APE, le Comité des Fêtes. Notre repas annuel.



A tous les nouveaux habitants de Cuvat, aussitôt que possible... venez nous rejoindre, sans inscription, sans cotisation, sans limite d'âge...

Bonne année 2021 !

Prenons soin de nous et des autres !

Pour plus d'informations : Jean-Claude LAVOREL 04 50 46 80 78



**DECARROZ ASSAINISSEMENT**  
*Une Propreté en toute Tranquillité !!*

- Hydrocurage réseaux eaux usées et pluviales
- Fosse septique et bac à graisse
- Balayage de voirie
- Inspection vidéo des réseaux
- Test à l'air

**Tél: 04 50 68 67 37 / Fax: 04 50 68 62 97**  
**Email: [decarrozassainissement@orange.fr](mailto:decarrozassainissement@orange.fr)**

- 313 Route des chapelles - 74410 Saint Jorioz



**PVS**  
Point Vert Services

- Déneigement
- Location de matériels
- Entretien et aménagement espaces verts
- Travaux Publics
- Entretien du matériel



[www.pointvertservices.fr](http://www.pointvertservices.fr) - [contact@pointvertservices.fr](mailto:contact@pointvertservices.fr)  
Tel : 04 50 69 42 42  
31 Chemin des Vignes - 74330 - LA BALME DE SILLINGY

# Vie associative

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### C'est quoi?

C'est une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire de Cuvat.

### C'est qui?

L'association des parents d'élèves c'est avant tout une équipe de parents bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager idées et compétences pour le bien de nos enfants et de l'école et qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions où chacun peut se sentir utile.



### Quel est son but?

Le but de l'APE est de collecter des fonds lors des différentes manifestations tout au long de l'année et de fédérer les familles autour de ces événements.

Les bénéfices permettent d'apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoin de l'école profitant ainsi à tous les enfants.

### Comment?

Elle organise ou participe à des événements festifs (fête de l'automne, marché de Noël, boum, fête au village, Kermesse...) qui permettent à la fois de récolter des fonds mais aussi de créer des moments partagés au sein de l'école et du village.

Elle crée des actions de vente (panier de l'automne, panier de Noël, pamplemousses...) Elle met en place des activités extra-scolaires pour enfants et adultes (art plastique, pilates, anglais, yoga, Qi gong, Capoeira)

### Comment participer?

Différentes façons pour vous de participer à l'APE :

- En devenant membre de l'APE, vous intégrez l'association et participez à l'organisation des différentes actions menées tout au long de l'année. Chaque membre participe selon son temps disponible.
- En devenant bénévole, ainsi vous nous donnez un petit coup de pouce lors des manifestations selon votre temps et vos disponibilités. Toute aide est la bienvenue même si ce n'est qu'en heure de temps lors d'une manifestation.
- En participant aux différentes actions comme en venant passer un moment convivial lors d'une manifestation ou en commandant de bons produits lors d'une vente.

Vous pouvez nous contacter par mail [apecuvat@gmail.com](mailto:apecuvat@gmail.com)

Et nous suivre sur Facebook APE CUVAT <https://www.facebook.com/apecuvat>

Ou sur Instagram APE CUVAT <https://instagram.com/apedecuvat?r=nametag>

### Quels sont les temps forts de l'année 2020-2021 ?

- Bon de commande « panier de l'automne » distribué courant septembre et livré le samedi 10 Octobre de 10h à 13h devant la salle polyvalente
- Le spectacle de Noël offert à tous les enfants de l'école (date à définir)
- Boum offerte aux enfants, (date à définir)
- Participation à la fête au village organisé par le comité des fêtes (date à définir)
- La Kermesse de l'école (date à définir)

# Vie associative

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



# Vie associative

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Souvenirs des derniers événements organisés par l'APE :

- Marché de Noël 2019 :

10 | LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

### CUVAT

#### Bonne humeur au marché de Noël de l'APE



→ Les bénévoles de l'APE et leur présidente Séverine Blanc ont organisé samedi leur marché de Noël à la salle des fêtes. Un succès pour cette 7<sup>e</sup> édition où bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Une vingtaine d'exposants y proposaient de l'artisanat local, stand de décoration, articles en cuir, jouets anciens, etc. La soupe faite maison, mais aussi les crêpes « façon Marlène » ont ravi les petits et grands ! Le père Noël a fait son apparition, distribuant les papillotes aux enfants, qui ont adoré l'atelier pâtisserie gérée par Marie-Laure Devallois, pâtissière d'Allonzier, et l'atelier créatif de l'APE. L'après-midi, ce sont les contes et légendes qui les ont réunis. Une superbe édition sous le soleil !

- Panier d'automne 2020 :



# Vie associative

## CHASSEURS

### LA CHASSE, UNE PRATIQUE ANCESTRALE

La chasse est une pratique très ancrée à l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie. 8000 femmes et hommes la pratiquent avec passion, depuis les bords du Rhône dans l'avant pays jusqu'aux plus hauts sommets du massif du Mont-Blanc. L'ouverture générale de la chasse est un temps fort de la vie rurale qui intervient traditionnellement le deuxième dimanche de septembre. Cette année, elle s'achèvera le 20 janvier 2021. Elle peut cependant être prolongée jusqu'au 28 février, uniquement pour la chasse du cerf et du sanglier.

Sur la commune de CUVAT, l'association communale de chasse agréée (ACCA) est riche de 12 membres. Elle est sans doute l'une des plus anciennes associations de la commune et existe sous cette forme depuis 1968. Cette association est elle-même intégrée dans une AICA (association intercommunale de chasse agréée) La Mandallaz regroupant Cuvat, La Balme et Sillingy.

En Haute-Savoie, la chasse est séculaire. Elle a su perdurer et évoluer avec le temps, en fonction des attentes sociétales et des mutations réglementaires. Aujourd'hui, la chasse est très encadrée. Elle est la pratique de nature la plus contrainte du point de vue de la réglementation. Les quotas de prélèvement des animaux sont très stricts et imposent des suivis rigoureux et une connaissance pointue de la faune sauvage. Encadrés par la fédération départementale des chasseurs, l'ACCA organise d'ailleurs et de manière régulière des opérations techniques de dénombrements de la faune sauvage.

### Partageons la nature...

Nous avons la chance de côtoyer une nature abondante dans des paysages typiques. Notre commune n'échappe pas à ce privilège et tout un chacun, en fonction de ses centres d'intérêts, souhaite en profiter. C'est bien légitime ! Aussi, les forêts, les chemins, les pâturages sont le théâtre d'une kyrielle d'activités, en été, en hiver, essentiellement de jour mais aussi, parfois, de nuit. Toutes ces pratiques de nature, dont la chasse fait partie, ont une empreinte écologique qui impacte notre environnement.



La nature est un espace de tolérance commun à tous. La partager pour bien vivre ensemble sur notre territoire est une volonté affirmée de l'ACCA de CUVAT

Sur le territoire de la commune, la chasse s'exerce 4 mois dans l'année. Durant cette période automnale et hivernale, deux journées hebdomadaires proscrivent toutes formes de chasse : le mercredi et le vendredi. Cette réglementation est commune à l'ensemble de la Haute-Savoie.

La chasse s'exerce uniquement les jeudi, samedi et dimanche. L'ACCA précise par ailleurs que 10 % du territoire communal est classé en réserve de chasse et de faune sauvage. Sur ce secteur, la chasse n'est pas pratiquée, sauf en cas de nécessité exceptionnelle pour enrayer des situations de dégâts de gibier ou autres problèmes de cohabitation avec le grand gibier.

Pour connaître les jours de chasse et les secteurs chassés, l'application smartphone « chasséco » élaborée par la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie est téléchargeable gratuitement et vous renseigne très précisément pour toutes les communes du département de la Haute-Savoie.

En cas de besoin, pour tous renseignements, pour toutes organisations de manifestations sportives ou si vous souhaitez découvrir la chasse et la nature, échanger ou simplement mieux nous connaître, l'ACCA reste à votre écoute et à votre disposition.

PETTIER Vincent

Président de l'ACCA de Cuvat et vice-président de l'AICA de la Mandallaz

Tel 06 49 52 95 85

Email : [vincent.pettier@wanadoo.fr](mailto:vincent.pettier@wanadoo.fr)

# Vie associative

## CHORALE NUANCES

L'année 2020 aura été une année à marquer d'une pierre noire, non seulement pour notre chorale, mais pour tous nos concitoyens.

Notre agenda regorgeait de projets de concerts pour le printemps et l'automne, qui ont tous dû être annulés les uns après les autres. Les tentatives de reprise des répétitions à partir de septembre ont été repoussées au fur et à mesure des mauvaises nouvelles sanitaires venant du « front » car nous avons toujours voulu privilégier la sécurité de nos choristes et de nos spectateurs.

Nous espérons que 2021 nous permettra de reprendre nos activités car la convivialité de notre chorale manque à chacun d'entre nous.

Néanmoins, nous ne restons pas les bras croisés et les cordes vocales endormies car Joël notre Chef de Chœur nous a déjà fait passer partitions et enregistrements pour que nous soyons fin prêts dès que les circonstances le permettront. Nous espérons vous présenter un magnifique concert avec des chants nouveaux et plein de gaieté et d'espoir au mois de juin comme nous en avons l'habitude, en l'Eglise de Cuvat.

En attendant ce moment, nous vous présentons ci-après notre rétrospective 2019 :

- Samedi 9 Novembre : Nous avons participé avec plusieurs chorales aux « 10 ans de la Montagne d'Age », de Lovagny.
- Lundi 11 Novembre : Cérémonie de commémoration au monument aux morts de Cuvat en compagnie des enfants de l'école ;
- Dimanche 17 Novembre : Réception de « la chorale de la Côte » ainsi qu'une formation de 15 accordéons « Accordéami », toutes deux de Cervens, pour un concert commun. Moment intense et festif avec ces 2 formations que nous avons déjà rencontrées auparavant.
- Vendredi 13 Décembre : Très beau concert avec la chorale « Aliaces » à Pringy au profit des réfugiés.



Sans oublier notre périple annuel du 20 au 24 mai peaufiné par notre commission « Voyages » (merci à elle !) qui nous a emmenés vers Barcelone pour visiter la célèbre Sagrada Família, moment inoubliable par l'intensité des émotions ressenties dans cette cathédrale inachevée, initiée par Gaudi en 1882.

# Vie associative

## CHORALE NUANCES

Et d'autres moments inoubliables : les promenades dans le Parc Güell (et son célèbre banc ondulant en mosaïque de céramique), sur les Ramblas et son marché couvert de la Bocqueria (magnifiques agencements de fruits, légumes, charcuteries...) , dans le parc des Jeux olympiques de 1992.

Ces visites furent agrémentées par un dîner-spectacle équestre époustoufflant et bien sûr par les rires et les chants (cela va de soi !!) animés par notre incontournable chef Joël.

Sur la route du retour, près de Palavas, un moment gastronomique fut très apprécié.



Si vous avez envie de chanter et de vous joindre à notre groupe, merci de prendre contact avec :

- Joël, notre chef de chœur, au 04 50 62 01 37 ;
- Jocelyne, notre présidente, au 06 80 00 44 89.

Nous répétons chaque jeudi soir à partir de 20h30 à la salle polyvalente de Cuvat.



Charpente - Couverture  
Zinguerie - Menuiserie  
Escaliers en tous genres  
Travaux neufs et entretien

N° 650 ZI des Marais SUD - 74370 ST-MARTIN-BELLEVUE  
Tél. 04.50.60.39.49 - Fax. 04.50.60.39.62  
ets.bouchet74@orange.fr

# Vie associative

## COMITÉ DES FÊTES

Bien que cette année fût marquée par l'annulation de nombreux événements en raison de la situation sanitaire, toute l'équipe du comité des fêtes et ses bénévoles seront heureux de vous retrouver en 2021!

Nous sommes plus que motivés pour vous proposer les animations qui ont fait le succès de ces dernières années.

Nous débuterons courant mars avec le loto sous une nouvelle forme afin d'assurer la participation du plus grand nombre.

La traditionnelle fête au village aura lieu le samedi 19 juin 2021, à vos agendas! Au fil des années, cette fête conviviale rassemble et réunit un nombre croissant de personnes, grâce à l'investissement de nos bénévoles et au travers de ces nombreuses animations.

Notre association se mobilise chaque année au profit du Téléthon. Grâce à votre présence, l'édition 2019 a permis de récolter 3235€, somme intégralement reversée au bénéficiaire de cette association. Merci encore à la chorale des enfants « le Chant des possibles » pour leur participation. Nous comptons sur vous pour que la prochaine édition rencontre un pareil succès.



Au plaisir de vous retrouver à chacune de ces manifestations pour partager ensemble un moment de convivialité!

Si vous souhaitez rejoindre l'association pour nous aider ponctuellement (bénévoles lors des manifestations), ou si vous avez envie de vous investir durablement (au sein du conseil d'administration), n'hésitez pas à nous contacter.

Courriel : [comitedesfetescuvat@gmail.com](mailto:comitedesfetescuvat@gmail.com)

Tél. : 04 50 46 89 64

Facebook : <https://www.facebook.com/comitedesfetescuvat>

# Vie associative

## CUV'À PATCH



Nous nous réunissons tous les mardis de 20 à 23 heures à la salle polyvalente de Cuvat. Dans la bonne humeur, nous aimons échanger nos idées, nos envies autour de travaux d'aiguilles : patchwork, broderie, boutis, tricot, etc.

Nous vous attendons pour découvrir ces activités et vous faire partager notre passion.

Contacts :

- ⇒ Aline : 06 72 55 28 92
- ⇒ Irma : 04 50 08 16 40
- ⇒ Christiane : 06 29 91 04 64



VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS,  
en savoir plus sur [www.glacesdesalpes.com](http://www.glacesdesalpes.com)

PAE La Caille • 191 avenue des Marais •  
74350 ALLONZIER LA CAILLE

04.50.46.45.00

# Vie associative

## CUVAT CINÉ LIVRES

Avec le cinéma et la bibliothèque, l'association « Cuvat CinéLivres » a pour vocation de créer une dynamique culturelle au sein du village. La Commune, avec laquelle une convention est signée, apporte son soutien et met les locaux et le mobilier à disposition de l'association.

L'organisation et le fonctionnement de l'association reposent, entièrement, sur une équipe soudée de bénévoles enthousiastes. Néanmoins, afin d'assurer la pérennité du cinéma et de la bibliothèque, cette équipe a besoin d'être élargie et d'un sang neuf. L'appel aux bonnes volontés est lancé pour s'investir dans...

### Le cinéma

En partenariat avec CINEBUS (Cinéma Itinérant des Pays de Savoie), la projection des films sélectionnés par les bénévoles, a lieu un lundi par mois à 20h30 dans la salle polyvalente de septembre à juin. La séance enfant a lieu à 17h uniquement pendant les vacances scolaires. Dans le cadre « école et cinéma », des séances animées par la médiatrice culturelle de Cinebus sont proposées aux enfants de l'école à raison de quatre fois par an.

### La bibliothèque

La bibliothèque propose dans un cadre convivial, qui invite à la lecture sur place, un large choix de livres, de BD et de documentaires pour adultes et enfants. Sa politique d'acquisition se focalise sur les dernières nouveautés et la diversité de l'offre. Les propositions d'achat des lecteurs sont toujours les bienvenues.



La bibliothèque dispose également d'une réserve qui permet de conserver les classiques. Il est également possible de commander à Savoie-biblio des documents qui ne se trouvent pas dans le fonds de la bibliothèque. La bibliothèque accueille également les huit classes de l'école.

Aujourd'hui, la bibliothèque se concentre sur l'actualisation de son logiciel afin de mieux gérer son catalogue, la communication avec les adhérents, ainsi que proposer un accès en ligne aux ressources de la bibliothèque.

La bibliothèque propose une série d'animations.

#### *Pour les enfants*

\* **La Vache qui Lit.** Pour les enfants de 8 à 12 ans de février à juin, une sélection de cinq livres pour lesquels ils peuvent donner leur vote.

\* **Bib' en scène.** Avec l'appui de Savoie-biblio, Bib'en scènes, permet d'inviter une compagnie pour un spectacle de théâtre, danse, musique, arts du cirque. Cette animation rencontre chaque année un vif succès.



Spectacle Bib'en scène 2020 : « Ma mamie m'a dit », compagnie de la Panthère noire

#### *Pour les adultes*

\* **Lettres Frontières.** Pendant l'été, un jury de lecteurs fonctionne autour d'une sélection franco-suisse de 10 livres. Ceux-ci sont ensuite mis à la disposition du public et l'un des auteurs est invité pour une présentation-discussion à la bibliothèque.

\* **Scrabble.** Tous les vendredis de 14h à 17h.

Inscription : 7€ par adulte pour 1an à toutes les activités de l'association. Gratuit pour les enfants.

Permanences : Mardi 16h30 à 18h00 ; Jeudi 16h30 à 17h30 ; Samedi 10h30 à 12h00.

Pour toutes ces activités ou si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles du cinéma et de la bibliothèque, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter :

Par téléphone : 04 50 57 21 75 ou par mail : [bibliotheque.cuvat@dartybox.com](mailto:bibliotheque.cuvat@dartybox.com)

# Vie associative

## ECHECS, TAROT CUVAT (ETC)

### Club d'échecs de Cuvat

Viens jouer une ou deux parties d'échecs dans une ambiance conviviale.  
Tous les vendredis à 20 heures à la salle polyvalente de Cuvat.  
Tous niveaux bienvenus.

Cotisation annuelle : 20 €

Renseignements : Gérard LAISSARD 07 82 78 27 87  
Jean-François MIRALLES 06 35 47 72 55

### Section TAROT



2020 : 9 ans d'existence pour notre association qui, comme tous, a vécu une saison pénible.

Les retrouvailles du mercredi dès 20h00 se sont évanouies comme nos repas annuels (rentrée, printemps, vacances).

### **Qu'en sera-t-il pour Noël ?**

Dans l'attente de nouvelles mesures sanitaires, j'espère de tout cœur retrouver mes Anciens et, bien sûr, de nouveaux adhérents.

Vous pouvez me joindre :

Par téléphone : 06 19 37 70 30

Par courriel : [74jeannot@gmail.com](mailto:74jeannot@gmail.com) .

Votre président : Jeannot COLOMB



# Vie associative

## MOTI'VOYAGES

L'association *Moti'voyages*, créée en 2005, s'appuie sur **une dimension humaine** pour promouvoir l'**ouverture d'esprit** et permettre la **rencontre de l'autre** tout en apprenant à **mieux se connaître soi**.

Historiquement tournée vers l'organisation de séjours culturels et linguistiques avec une prédilection pour les pays germanophones, l'association a évolué vers la création d'une chorale d'enfants intitulée « **Le chant des possibles** » et une activité d'éveil musical pour les plus jeunes, toujours dans la volonté de proposer des activités de proximité et de liens.

*Moti'voyages* s'engage pour la **proximité** car nous pensons qu'il est important de proposer des activités pour les enfants de la commune, organisées sur la commune.

*Moti'voyages* s'engage pour créer du **lien**, notamment dans l'organisation de concerts ou la participation à divers événements, car nous sommes convaincus que la richesse réside dans les échanges humains.

La crise sanitaire que nous traversons a certes entravé nos projets ces derniers mois, mais elle nous rappelle aussi combien proximité et échanges sont essentiels à l'équilibre de chacun.

Dans le même esprit, nous attendons avec beaucoup d'impatience la possibilité d'accompagner à nouveau les enfants pour un spectacle donné par la scène nationale de Bonlieu, pour un concert mené avec une chorale partenaire, pour une cérémonie de commémoration ou pour un nouveau projet à écrire en fonction des envies et des opportunités.

### Pour nous contacter:

@ : [laetitia.metken@yahoo.com](mailto:laetitia.metken@yahoo.com) ou [martial.rossi@gmail.com](mailto:martial.rossi@gmail.com)

☎ 04 50 67 28 85

Association Moti'voyages - Chez Martial et Laetitia ROSSI- 1233 route de Ferrières - 74350 Cuvat

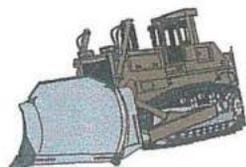


Allée de la Mandallaz  
Duocité bât B  
74370 – Epagny Metz Tessy  
0450441726 – [ingenierie@groupe-atgt.com](mailto:ingenierie@groupe-atgt.com)

Infrastructures, VRD  
Projets routiers  
Aménagements d'espaces publics  
Assainissement, eau, environnement

[www.groupe-atgt.com](http://www.groupe-atgt.com)

[www.atgt-ingenierie.fr](http://www.atgt-ingenierie.fr)



**CHAPPAZ Yves TP**  
**Travaux Publics et Privés**  
**Terrassements V.R.D.**

Maloux  
151 Route du Cimetière  
74350 ALLONZIER LA GAILLE  
Tél. 04 50 44 42 52  
Tél Portable 06 09 45 00 46  
E-mail: [chappazyvestp@orange.fr](mailto:chappazyvestp@orange.fr)

# Vie associative

## PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

La paroisse catholique Saint-Marc, dont Cuvat fait partie (au même titre que Pringy, Argonay, Villaz et Naves) a mis en œuvre depuis deux ans son projet paroissial : « *Devenons une communauté plus fraternelle qui partage la joie de croire à la Parole de Jésus-Christ et qui témoigne de l'amour de Dieu !* » Dans les faits, plus de convivialité, de moments festifs, de lieux de rencontre ...

Avec la pandémie, les lieux de convivialité comme ThéOcafé ou le verre de l'amitié après chaque messe, ont dû être suspendus. Cependant, toutes les autres activités ont repris en respectant les règles de sécurité pour tous. Le catéchisme, l'éveil à la foi et l'aumônerie, avec pour seul changement un lieu fixe pour les rencontres des dimanches de la Parole : la maison paroissiale et la salle polyvalente de Pringy. Depuis juin l'horaire de la messe dominicale a changé, passant de 10h à 10h30. La maison paroissiale à Pringy a repris ses permanences : mercredi, et samedi matin de 9h30 à 11h30, et pour la catéchèse les mercredis après-midi de 16h à 18h (hors vacances scolaires).

Pour l'année en cours, Saint-Marc poursuit son objectif avec en point d'attention les personnes fragiles, isolées, qui ne peuvent pas ou n'osent pas franchir le seuil des églises. Il est également proposé à tous de découvrir et/ou d'approfondir l'encyclique du pape *Laudato Si'* sur l'avenir de notre « maison commune », en cohérence avec les actions de protection de l'environnement déjà initiées en paroisse : gobelets écologiques, projections par vidéoprojecteur des chants pendant les célébrations, covoiturage, recyclage papier...

Toutes les informations sont disponibles sur le site web de la paroisse :

[www.diocese-annecy.fr/st-marc](http://www.diocese-annecy.fr/st-marc), ainsi que la possibilité de s'inscrire à une newsletter gratuite.

Contact : Maison paroissiale 46 rue de Champ Guarguan 74370 PRINGY - 04 50 02 58 36 - [st-marc@diocese-annecy.fr](mailto:st-marc@diocese-annecy.fr)

Vous trouverez plus de précision sur le site de la paroisse.



# Vie associative

## PLEINE PALUCHE

L'association Pleine Paluche est une association sportive créée par un groupe de jeunes amis. Elle a pour but d'animer sportivement la vie du village, dans un état d'esprit amical avec l'organisation de deux tournois :

- un tournoi de pétanque organisé à l'école de cuvât, le samedi du week-end de l'assomption ;
- un tournoi de foot sur le city stade, le dernier samedi de juin.



**Eurovia Alpes, Agence d'Annecy, accompagne les collectivités, les entreprises et les particuliers dans leurs efforts pour un parfait aboutissement de leurs projets.**

**Tous nos collaborateurs sont à votre service pour embellir votre cadre de vie.**

**"Pour nous, il n'y a pas de petit ou grand projet, il y a juste votre Projet"**

**EUROVIA ALPES**  
Agence d'Annecy  
80, Route des Ecoles - Brassilly  
74320 POISY  
T / 04 50 22 11 41 - [www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)



**171, Domaine de Charave**  
**74330 Choisy**  
**04.50.77.41.98**  
**[contact@galtp.fr](mailto:contact@galtp.fr)**

# Vie associative

## LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français était représenté par M Michel BOUVET, fidèle à son poste depuis plusieurs années.

Nous le remercions pour son activité et sa disponibilité.

Il a confié sa succession à M Henri MASSON, par ailleurs correspondant « Défense » pour la Mairie de Cuvat et également relai des AFN de notre village.

Le Souvenir Français est une organisation nationale avec des acteurs régionaux et communaux.

Participer à la bonne conservation des lieux mémoriels, entretenir les monuments aux morts et assister aux cérémonies nationales sont les activités prioritaires du Souvenir Français.

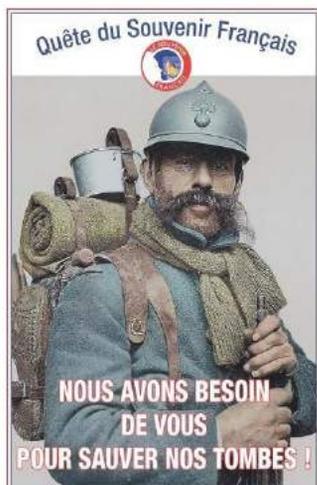
Il porte aussi une attention particulière à la sensibilisation de nos enfants au devoir de mémoire en leur permettant de visiter des lieux sensibles ou tragiques tels que le Mémorial d'IZIEU, le Cimetière de MORTETTE, etc.

Ces voyages sont réservés aux élèves de CM1 et CM2. Les écoliers sont accompagnés par leur professeur et les visites sont guidées par des professionnels.

Nous participons aussi aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre sous la responsabilité de M Philippe CHERPITEL, délégué pour plusieurs communes du département.

La période sanitaire « COVID » a sérieusement perturbé ces organisations. Evidemment, le Souvenir Français se devait de respecter et faire appliquer les consignes nationales.

Ainsi, la cérémonie du 11 Novembre eut lieu en comité restreint. Mme Julie MONTCOUQUIOL, Maire du village, deux de ses adjoints, Mme Sandrine REBELLE et M Maxime MICHEL étaient présents. Nous les saluons et les remercions pour le dépôt de gerbe. Mme la Maire a lu le texte officiel préparé par le ministère des Armées. Saluons également la présence de M Philippe CHERPITEL et de M Michel PECCOUX de l'UNC Alpes.



La traditionnelle quête devant les cimetières le jour de Toussaint n'a pas été autorisée. Rappelons que les fonds collectés servent également à assumer les frais de déplacement des écoliers vers les lieux mémoriels. Cette année, nous avons prévu d'emmener les enfants de Cuvat en fin de période scolaire. Espérons que la période de veille sanitaire soit levée pour permettre ce voyage.

Pour information, voici la répartition des dépenses engagées en 2019

- 667 € Entretien des tombes et carré militaire
- 385 € Fleurissement
- 5494 € Activité « Mémoire » en direction des scolaires.

Merci aux généreux donateurs.

Pour toute question concernant la défense, le Souvenir Français et les anciens AFN, vous pouvez me contacter en mairie.

Henri MASSON, conseiller municipal, correspondant Défense

# Les associations en 2021

**Amicale Boules de Cuvat** : Jean-Claude LAVOREL 04 50 46 80 78

**Association des Parents d'Elèves (APE)** : Albin ACCAMBRAY [ape.cuvat@gmail.com](mailto:ape.cuvat@gmail.com)

**Chasseurs** : Vincent PETTIER [vincent.pettier@wanadoo.fr](mailto:vincent.pettier@wanadoo.fr)

**Chorale Nuances** : Jocelyne DERUAZ [jiddru@yahoo.fr](mailto:jiddru@yahoo.fr)

**Comité des Fêtes** : Martine LACROIX [comitedesfetes cuv at gmail.com](mailto:comitedesfetes cuv at gmail.com)

**Cuv'à patch** : Aline : 06 72 55 28 92 - Irma : 04 50 08 16 40 - Christiane : 06 29 91 04 64

**Cuvat Ciné Livres** : Isabelle GUILLET [bibliotheque.cuvat@dartybox.com](mailto:bibliotheque.cuvat@dartybox.com)

**ETC - Echecs Tarot Cuvat**

- Echecs : Gérard LAISSARD : 07 82 78 27 87 - Jean-François MIRALLES : 06 35 47 72 55
- Tarot : Jean COLOMB : 06 19 37 70 30 - [74jeannot@gmail.com](mailto:74jeannot@gmail.com)

**Moti'Voyages** : Laetitia METKEN [laetitia.metken@yahoo.com](mailto:laetitia.metken@yahoo.com)  
Martial ROSSI [martial.rossi@gmail.com](mailto:martial.rossi@gmail.com)

**Paroisse catholique** : Catherine FOLGOAS 04 50 02 58 36 - [st-marc@diocese-annecy.fr](mailto:st-marc@diocese-annecy.fr)



Gilles vous accueille  
place de la bibliothèque  
le vendredi à compter du 18h00

Réservations au 06 43 10 51 97

# Dossier

**Les élections départementales** ont lieu tous les six ans. Elles permettent d'élire les conseillers départementaux. Les prochaines élections sont prévues en mars 2021.

## Que sont les élections départementales ?

Les élections départementales sont organisées pour élire les conseillers départementaux. Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Les premières élections départementales ont été organisées en mars 2015. Elles ont lieu tous les six ans. Le prochain scrutin est donc prévu en mars 2021.



## Qui sont les conseillers départementaux ?

Depuis 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux.

Ils forment l'assemblée qui dirige le département, le conseil départemental (nouveau nom du conseil général). Le conseil départemental est renouvelé en son intégralité lors des élections départementales (le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans).

Les candidats se présentent en binôme. Chaque binôme est obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent.

## Quel est le mode de scrutin ?

Les élections départementales sont organisées au mode de scrutin binominal à deux tours.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit recueillir à la fois la majorité absolue et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits. Cependant, comme cette seconde condition est sévère, notamment en raison de l'abstention souvent élevée, le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages, après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions, comme cela était déjà le cas précédemment avec le scrutin uninominal. Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

## Quelles sont les circonscriptions électorales ?

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. Un canton est une division du département.

Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux (obligatoirement un binôme composé d'une femme et d'un homme).

Cuvat fait partie du canton de La Roche sur Foron ; ses conseillers sortants sont Mme Christelle PETEX, vice-présidente « Développement durable, Environnement, Forêts » et M Denis DUVERNAY, vice-président « Infrastructures et Mobilité, Bâtiments ».

Le président du Conseil départemental est M Christian MONTEIL.

La loi du 27 janvier 2014 définit les missions du conseil départemental :

### Les politiques publiques obligatoires :

Partenaire de proximité, le conseil départemental est au service du territoire et de ses habitants. Il adapte ses dispositifs d'intervention aux besoins des collectivités partenaires et assure ainsi la solidarité territoriale. Chaque habitant doit pouvoir bénéficier des mêmes services et être accompagné.

### L'action sanitaire et sociale

C'est la vocation prioritaire du département (revenu de solidarité active, RSA ; allocation personnalisée d'autonomie, APA ; gestion des services de protection maternelle et infantile, PMI ; aide aux personnes handicapées...).

En 2011, ce poste représentait 305,5 euros par habitant soit près de 28% des dépenses des conseils

# Dossier

## L'action sanitaire et sociale

C'est la vocation prioritaire du département (revenu de solidarité active, RSA ; allocation personnalisée d'autonomie, APA ; gestion des services de protection maternelle et infantile, PMI ; aide aux personnes handicapées...).

En 2011, ce poste représentait 305,5 euros par habitant soit près de 28% des dépenses des conseils départementaux, hors versements du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et du revenu minimum d'insertion (RMI). En intégrant ces dernières dépenses, le budget « solidarité au sens large représente plus de 50 % des dépenses globales du département.

## La gestion des routes et des déplacements

Le conseil départemental gère de grands équipements (ports, aérodromes) et beaucoup de voirie. Il assure en effet l'entretien, la gestion et la construction des routes départementales.

En 2011, ce poste représentait 108,5 euros par habitant, soit un peu plus de 9% du budget.

Le conseil départemental est également compétent en matière d'aires de co-voiturage, de véloroutes et pistes cyclables et de transport routier express.

## L'enseignement

La construction, l'entretien et l'équipement (informatique notamment) des collèges relèvent du conseil départemental.

En 2011, ce poste représentait 87,5 euros par habitant, soit près de 8% des dépenses. Il gère également le transport des élèves, de la maternelle au lycée.

## La culture

Le conseil départemental assure la valorisation et la sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi que les musées départementaux. Il apporte également son soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire.

Ce poste représentait plus de 3% des dépenses en 2011.

## L'aménagement durable du territoire

Ce poste comprend l'équipement rural, la gestion de l'eau, le remembrement et l'aménagement foncier. Le développement touristique est également un axe important.

En 2011 ces compétences représentaient plus de 6% des dépenses soit environ un coût de 70 euros par habitant.

## La sécurité incendie

Parmi les compétences obligatoires, le conseil départemental assure la gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Même si le SDIS constitue une entité autonome, c'est le conseil départemental qui en assure le principal financement.

En 2011, ce poste représentait 40,5 euros par habitant soit près de 4% des dépenses totales.

## **Les politiques publiques volontaristes**

Au-delà de ses compétences obligatoires, le département peut également intervenir dans des domaines qui représentent un enjeu pour son territoire. Il peut s'agir d'aides en faveur des communes ou des associations ou de soutien à l'emploi local par exemple, dans les domaines de l'agriculture, des cultures régionales spécifiques ou de l'artisanat.

Le conseil départemental de la Haute-Savoie en quelques chiffres :

34 élus ;

12 commissions ;

1,2 Milliard € de budget ;

30 000 agents.

# Dossier



La nouvelle carte régionale définie par la loi du 16 janvier 2015 découpe le pays en 13 régions administratives (22 auparavant).

## Quand les élections régionales ont-elles lieu ?

Les élections régionales sont prévues en mars 2021. Elles sont organisées tous les six ans, traditionnellement en mars, en même temps que les élections départementales.

## La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

## Quelle est la durée du mandat des conseillers régionaux ?

Les conseillers régionaux sont élus pour six ans. Les prochaines élections sont prévues pour mars 2021. Le mandat des conseillers régionaux élus en décembre 2015 sera exceptionnellement réduit à 5 ans et

3 mois.

## Quelle est le rôle d'un conseiller régional ?

Les conseillers régionaux composent l'assemblée délibérante de la région. Le conseil régional règle les affaires de la région en assemblée plénière ou en commission permanente.

Les conseillers élisent un président du conseil régional et une commission permanente. Parmi les membres de la commission permanente, sont ensuite élus les vice-présidents du conseil régional. Le président et les vice-présidents composent l'exécutif de la région.

Le président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée régionale, gère le patrimoine, saisit le Conseil économique et social régional (CESR) et dirige l'administration régionale. Il préside aussi la commission permanente de l'assemblée régionale.

## Quelles sont les compétences des régions ?

Le Conseil régional a un pouvoir d'intervention dans quatre secteurs:

### • Le développement économique

C'est le domaine d'intervention principal de la région, qui a été confirmé par la loi du 13 août 2004. En effet, toutes les collectivités interviennent économiquement, mais désormais la région "*coordonne sur son territoire les actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements*".

Depuis la loi du 13 août 2004, la région a en charge l'élaboration d'un schéma **régional de développement économique**, après concertation avec les départements, les communes et leurs groupements, à titre expérimental et pour cinq ans, afin de coordonner les actions de développement économique, promouvoir un développement économique équilibré de la région et à développer l'attractivité de son territoire.

### • L'aménagement du territoire et la planification

Cela comprend notamment :

- ⇒ La consultation des régions lors de la détermination de la politique nationale d'aménagement et de développement durable.
- ⇒ L'élaboration du plan de la région constitué par un **schéma régional d'aménagement et de développement du territoire** (SRADT), qui fixe les orientations à moyen terme du développement durable du territoire régional.
- ⇒ La signature de **contrats de projets** entre l'État et les régions qui succèdent désormais aux contrats de plan, recensant les actions qu'ils s'engagent à mener ensemble (ex : plan Université 2000 pour la construction d'universités et plan U3M pour les universités du troisième millénaire).
- ⇒ Depuis la loi du 13 août 2004, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aéroports civils appartenant à l'Etat pour les régions qui en ont fait la demande, la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des ports non autonomes relevant de l'Etat pour les régions, mais également toute collectivité ou groupement, qui en ont fait la demande
- ⇒ L'élaboration d'un **schéma régional de transport**, qui devient avec la loi du 13 août 2004 un « **schéma régional des infrastructures et des transports** ».

### • L'éducation, la formation professionnelle et la culture

Dans ce secteur, la région a notamment pour mission :

- ⇒ La construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des **lycées**, des établissements d'éducation spéciale et des lycées professionnels

# Dossier

- ⇒ Depuis la loi du 13 août 2004, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aérodromes civils appartenant à l'Etat pour les régions qui en ont fait la demande, la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des ports non autonomes relevant de l'Etat pour les régions, mais également toute collectivité ou groupement, qui en ont fait la demande
- ⇒ L'élaboration d'un **schéma régional de transport**, qui devient avec la loi du 13 août 2004 un « **schéma régional des infrastructures et des transports** ».

- **L'éducation, la formation professionnelle et la culture**

Dans ce secteur, la région a notamment pour mission :

- ⇒ La construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des **lycées**, des établissements d'éducation spéciale et des lycées professionnels maritimes. La région devient également responsable du recrutement et de la gestion, notamment de la rémunération, des personnels non enseignant de ces établissements ;
- ⇒ La participation au financement d'une part significative des établissements universitaires (Plan Université 2000), bien que l'enseignement supérieur relève de la compétence de l'Etat ;
- ⇒ La **formation professionnelle** : depuis la loi du 13 août 2004, la région *défini et met en œuvre la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle* » (article 8). Elle n'est donc plus chargée uniquement de sa mise en œuvre. La région élabore un **plan régional de développement des formations professionnelles**.
- ⇒ L'organisation et le financement des musées régionaux, la conservation et la mise en valeur des archives régionales que la région peut toutefois confier, par une convention, au département ;
- ⇒ Depuis la loi du 13 août 2004, la responsabilité de l'inventaire général du patrimoine culturel, dont la région peut confier, par une convention aux collectivités ou groupements qui en font la demande, la conduite sur leur territoire.

- **La santé**

Ce domaine d'intervention, peu développé auparavant, a été enrichi par la loi du 13 août 2004 notamment avec :

- ⇒ La possibilité pour les régions, tout comme pour les communes et les départements, et dans le cadre d'une convention conclue avec l'Etat, d'exercer des activités en matière de vaccination, de lutte contre la tuberculose, la lèpre, le sida et les infections sexuellement transmissibles ;
- ⇒ La possibilité, à titre expérimental, pour les régions de participer au financement et à la réalisation d'équipements sanitaires.

## Les finances de la région

Pour l'année 2009, les régions françaises ont voté 27,7 milliards d'euros de dépenses dans leurs budgets primitifs. Leur budget progresse de 2,6% par rapport à 2008, ce qui correspond à une prévision de 700 millions d'euros de dépenses supplémentaires. Après un doublement des dépenses entre 2006 et 2007, suivie d'une hausse de 48% en 2008, les dépenses augmentent à un rythme plus modéré en 2009, avec l'achèvement des transferts de personnel.

Parallèlement, les recettes issues de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) allouées en compensation des charges transférées occupent une place de plus en plus importante dans les ressources des conseils régionaux (plus de 10% des recettes de la TIPP va aux régions). Les taux de fiscalité directe locale votés par les régions sont très proches de ceux votés en 2008, en légère hausse pour quelques régions.

Les budgets des régions restent cependant modestes. A titre de comparaison, la plus grosse région de France, celle d'Île-de-France dispose d'un budget de 4,5 milliards d'euros alors que le seul département des Hauts-de-Seine a un budget de 1,7 milliard d'euros. Dans ces budgets, les postes Education (lycées notamment) et Transports sont les plus importants.

Les régions bénéficient de recettes fiscales directes (foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle, en pleine modification) et indirectes. L'Etat est devenu le gros contributeur des régions en raison de nombreuses compensations apportées par l'Etat à la suite de réformes fiscales et au titre des dotations de fonctionnement.

# Infos pratiques

## MAIRIE DE CUVAT

Ouverture :

- le lundi de 9h00 à 11h30,
- les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00.

Tel 04 50 46 86 69

[bienvenue@cuvat.fr](mailto:bienvenue@cuvat.fr)  
[www.cuvat.org](http://www.cuvat.org)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Tel 04 50 08 16 16

**GENDARMERIE DE MEYTHET**

Tel 04 50 24 52 40

**GENDARMERIE DE LA BALME DE SILLINGY**

Tel 04 50 68 89 60

**URGENCE DU SERVICE DES EAUX DE CRUSEILLES**

Tel 06 25 90 68 65

**ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL (Dépannage 24/24) :**

Tel 04 50 27 28 96

**POMPIERS**

Tel 18

**SAMU**

Tel 15

**AMBULANCE (Service d'urgence)**

Tel 04 50 22 07 77

**ASSISTANTES SOCIALES**

Tel 04 50 33 23 89

**ARCHITECTE CONSULTANT : M. Claude MOISSON**

Tel 04 50 08 16 16

**ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)**

Tel 04 50 44 09 45

**SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)**

Tel 04 50 44 05 24

**SPA**

Tel 04 50 77 82 40

**DECHETTERIE DE CRUSEILLES**

Tel 04 50 32 16 30



**la Fleuristerie**  
ARTISAN CRÉATEUR


159, grand rue  
CRUSEILLES  
**04 50 44 15 07**  
[www.lafleuristerie.com](http://www.lafleuristerie.com)

Pour tous vos événements,  
créations florales personnalisées.

# Tribune libre

## **Cuvat : bien vivre ensemble**

Habitantes et habitants de CUVAT,

Considérés, à notre grand regret, dans l'opposition par la municipalité actuelle, nous sommes trois pour représenter les 300 électeurs de Cuvat qui ont voté pour notre liste et nous les en remercions vivement. Il nous revient à la foi l'honneur, la charge et l'obligation de faire entendre leurs voix au sein du conseil municipal et de promouvoir les idées soutenues par une moitié des habitants. Nous assumons cette mission avec constance et sérieux.

Nous bénéficions de quelques lignes pour vous informer de nos interventions en conseil et en commission :

**Le budget** : nous n'avons pas voté le budget notamment car aucune somme n'a été prévue pour les travaux à entreprendre « route de Promery par exemple ». D'autre part, la présentation plus que sommaire ne nous a pas permis d'avoir une idée précise des engagements pour l'année à venir. Ainsi des travaux pourtant votés (le « skate park », le panneau d'information) ne seront pas réalisés cette année. Dommage.

**Les salles communales** : nous n'avons pas voté l'augmentation particulièrement importante du coût de location des salles. Plus contestable encore, cette augmentation s'applique rigoureusement aussi aux habitants de la commune. Nous avons espéré le soutien d'une partie des conseillers de la majorité. Vainement. Les habitants qui ont déjà financé la construction paieront cher la location. Les salles sont prêtées aux associations communales. Aucun accord n'a pu être obtenu entre la Mairie et l'organisation «Pilates ».

**Le traitement des déchets verts** : nous avons un programme « environnement » ambitieux. Il incluait en particulier la construction d'une zone de dépôt surveillée. A ce jour, et malgré un engagement en faveur de l'écologie par la majorité du conseil, il faut bien constater qu'aucun projet n'a démarré. Pas plus, le traitement des déchets, que l'aire de stationnement, ni aucune autre promesse mis en avant par la majorité. Le manque de préparation des dossiers est à ce sujet particulièrement criant. Les propositions que nous avons avancées au printemps sont toujours actuelles et réalisables. Les Cuvetins jugeront.

**La voirie et les travaux** : nous avons déjà évoqué les travaux nécessaires pour la réfection des routes de Promery et du Murgier. Ces travaux nécessitent une réunion publique (que nous avons prévue) pour que les riverains donnent leur sentiment. Il faut refaire la chaussée de Promery en prenant garde que les usagers ne la considèrent pas comme une autoroute bis. Reste en particulier l'extension des trottoirs promise par tous. Nos écoliers patienteront.

Concernant l'agrandissement de l'école et la nouvelle cantine les travaux vont bientôt commencer. Non sans une dernière modification demandée par la Mairie. A se demander comment après 5 ans de projet et contre-projet, s'il était utile de remettre en question tout le travail initial. Nous attendrons patiemment la rentrée de 2023. Nos enfants et les professeurs continueront d'apprécier les algecos.

**Communication** : suite au discours d'investiture de Mme le Maire, qui souhaitait nous accueillir comme partenaires, force de propositions, nous sommes étonnés de ne pas être au cœur de toutes les discussions et de ne pas avoir toutes les informations sur les décisions prises. Nous déplorons le manque de communication.

**Notre volonté** étant de participer activement à l'épanouissement de notre commune, nous ne sommes pas dans une opposition stérile et nous avons accepté des motions et voté des résolutions. Par exemple, nous avons voté la nouvelle rémunération, en hausse jusqu'au plafond légal du maire et des adjoints pour tenir compte de la charge de travail et des responsabilités inhérentes aux fonctions. Nous avons voté la nomination de Mr Michel comme nouveau troisième adjoint, responsable de la « vie associative ». Nous avons considéré que notre soutien était indispensable.

Nous avons pris nos responsabilités en souhaitant être présents dans plusieurs commissions. Vous pouvez mettre à contribution notre engagement en nous questionnant ou en nous soumettant vos remarques si vous jugez que nous serons capables de défendre vos arguments via l'adresse e-mail :

[cuvatbienvivreensemble@gmail.com](mailto:cuvatbienvivreensemble@gmail.com)

**François, Christelle et Henri**

# CONCOURS PHOTO DE CUVAT

Concours annuel de la plus belle photo de Cuvat sur notre compte Instagram ! Cette année il s'arrêtera au 31 janvier 2021 minuit, et la photo qui aura obtenu le plus de "j'aime" sera affichée en mairie et dans notre salle polyvalente

